

Le Mont d'Or, un refuge de plantes rares connu dès le début du XVIII^e siècle

par Gilles et Max André

Gilles André, 76 rue du Hurepoix, F-91470 Limours

Courriel : gilles.andre7@wanadoo.fr

Max André, 2 chemin de la Chapelle, F-25580 Échevannes

Courriel : max.andre@wanadoo.fr

Résumé – En s'appuyant sur de nombreuses sources d'archives, la découverte d'une liste inédite de plantes rares du Mont d'Or datant du début du XVIII^e siècle nous permet de retracer les premières étapes de l'occupation humaine de ce massif. Les contextes botaniques national et régional sont discutés et une nouvelle étymologie, source d'information pour les botanistes, est proposée pour le Mont d'Or.

Mots-clés : Mont d'Or, Doubs, massif jurassien, toponymie.

Peu avant 1717, il y a près de trois siècles, un botaniste anonyme, herborisait sur le Mont d'Or, nous laissant un court mais intéressant catalogue manuscrit de plantes rares qu'il y avait observées. Il constitue, à notre connaissance, la première liste de plantes botaniques connue pour le département du Doubs. Il fut bientôt suivi au XVIII^e siècle par toute une série d'herboristes, apothicaires, curieux et touristes qui venaient y récolter des simples et admirer le panorama, précédant les botanistes Girod de Chantrans, Babey, Grenier, Godet, Thurmann, Paillot, etc, qui, au XIX^e, célébreront justement la richesse de sa flore.

Que sait-on du Mont d'Or au début du XVIII^e siècle, de ses paysages végétaux, de son couvert forestier, de ses prairies sommitales, de ses granges d'alpage? Nous essaierons dans un premier temps d'apporter des éléments de réponse à ces questions

en retraçant l'histoire de son occupation humaine et de sa conquête. Nous découvrirons à cette occasion que son nom actuel est de création récente et que ses premières appellations sont riches d'enseignements phytogéographiques. Nous aborderons ensuite l'étude historique du document au sein duquel figure cette liste et ferons un panorama des botanistes en Franche-Comté au début du XVIII^e et des premiers à avoir herborisé sur le Mont d'Or afin d'essayer de découvrir qui se cachait derrière cette liste pré-linnéenne. Enfin, après un rappel de la connaissance botanique au début du XVIII^e siècle, nous présenterons une étude botanique critique détaillée de ce catalogue inédit.

1– Description générale du site

En dehors du célèbre fromage auquel il a donné son nom, le

massif du Mont d'Or au niveau géographique désigne communément aujourd'hui toute la zone montagneuse entourant au nord, le Morond (1 419 mètres) et le Mont d'Or proprement dit, qui culmine à 1 463 mètres. Cette dénomination englobe non seulement les pelouses sommitales et les falaises rocheuses de l'accident de Vallorbe-Pontarlier (faille) tournées vers l'Est (cliché n° 1 h. t.), mais aussi les flancs en prés-bois tournés vers l'Ouest et le Sud de la voûte anticlinale ainsi que les zones boisées situées au pied des falaises. Ce territoire, situé entre des altitudes d'environ 1 100 et 1 463 mètres, se trouve très majoritairement sur les communes françaises de Rochejean, Les Longevilles-Mont-d'Or, Jougne et Métabief et, pour une moindre part, sur la commune vaudoise de Vallorbe. Il se prolonge vers le Sud-Ouest par les vastes massifs forestiers du Noirmont, du Risol et du Rizoux. Une partie seulement de ce massif est

intégrée dans un site Natura 2000 intitulé « Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol » au titre des Directives européennes « Oiseaux » et « Habitats ». Le site est actuellement proposé pour devenir un Site d'Intérêt Communautaire (SIC), ainsi qu'une Zone de Protection Spéciale (ZPS).

Les paysages botaniques ont résulté, dans un premier temps, d'une longue interaction avec les facteurs écologiques (facteurs climatiques, géologiques, pédologiques...) à partir du réchauffement postglaciaire wurmien (-15 000 ans environ) et, dans un deuxième temps, d'une combinaison subtile de facteurs écologiques et d'actions anthropozoogènes.

La géomorphologie très tourmentée du site, conjuguée à ces interventions humaines, a engendré ainsi une mosaïque de communautés végétales d'un grand intérêt patrimonial :

- une pelouse subalpine de corniche d'une richesse exceptionnelle avec des groupements rupicoles très spécialisés qui abritent bien souvent une flore qui n'existe nulle part ailleurs dans le Jura français. En contrebas de ce cirque de calcaires jurassiques, un éboulis, en grande partie mobile, abrite des communautés végétales hautement spécialisées ;
- des prairies et pâtures montagnardes, gagnées au fil du temps sur les massifs forestiers environnants, qui présentent encore aujourd'hui, mais pour combien de temps encore ?, une biodiversité indéniable ;
- des massifs forestiers où dominent les hêtraies-sapinières mais qui, en fonction de conditions écologiques particulières, laissent la place à des groupements forestiers spécialisés (hêtraie à dentaire, hêtraie

à adénostyle, hêtraie-ébrale, pessière à doradille...).

2– Histoire des premières actions anthropozoogènes sur le massif du Mont d'Or

Actuellement, cette montagne et ses contreforts se caractérisent par une occupation humaine non permanente principalement concentrée sur deux saisons : en hiver, un tourisme lié aux activités du ski, et, en été, une fréquentation touristique de loisir côtoyant un estivage de bétail disséminé autour des granges qui parsèment les pentes du Mont d'Or. Alors que cette fréquentation touristique est récente, datant du XX^e siècle pour la pratique du ski, plus ancienne, débutant dès le XVIII^e siècle pour le tourisme estival, les hommes ont, depuis bien longtemps, arpenté et modelé les paysages naturels de ce territoire, essentiellement dans leurs usages des pâturages et des forêts qu'il renferme. L'étude qui suit cherche à recueillir des éléments (documents, cartes) permettant d'expliquer quand et comment les premières actions anthropiques ont modifié, au cours des siècles, les communautés floristiques du site, en insistant sur les périodes les plus anciennes et les moins connues. Elle se limitera aux périodes antérieures au milieu du XVIII^e, un peu après l'arrivée de ce premier botaniste et au moment où les paysages végétaux actuels sont en grande partie établis.

2.1– Des déserts humains de la préhistoire aux premiers défrichements et établissements humains des XI^e-XIII^e siècles

Du fait de la rareté des sources (vestiges archéologiques, documents archivistiques) pour ces périodes lointaines, l'histoire de l'occupation humaine de toute cette zone la plus élevée de la chaîne jurassienne du Haut-Doubs pontissalien est encore très largement méconnue. En se référant aux historiens et aux géographes (LOCATELLI, 1967 et 1999 ; DAVEAU, 1959) qui ont traité de cette question, on peut cependant en esquisser les grands traits. Alors que des évidences archéologiques d'occupation humaine, dès le Néolithique et jusqu'à la période franque, sont présentes dans les régions voisines, un peu plus basses, de la Chaux d'Arlier et de la région des lacs de Chalain, la rudesse des conditions naturelles et les massifs forestiers impénétrables semblent avoir maintenu à l'écart, jusqu'au XI^e siècle, toute la zone des hautes joux (= forêts de résineux) du Noirmont. Cette appellation Noirmont (= *Niger mons* des textes latins) désignera jusqu'au XVIII^e siècle toute la chaîne frontière actuelle s'étendant de Jougne à Châtelblanc et englobant notre Mont d'Or. Ainsi, il est de tradition constante qu'avant la fondation du prieuré de Mouthe en 1076 par un moine de Saint-Claude le Noirmont tout entier était vide d'hommes. À côté de ce désert humain, il faut cependant noter la présence d'une voie, probablement romaine, reliant Pontarlier à la Suisse passant par le défilé de Jougne, au pied du Mont d'Or (OLIVIER, 1988).

Cette région était alors administrativement sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Claude (fondée au VI^e siècle) qui, dans ses titres, se prévaut d'une charte de Charlemagne datée de 792 qui lui en donne la pleine possession ; même si l'authenticité de cette charte importante a par-

fois été contestée, les lieux précis qu'elle décrit ne sont pas mis en cause et seule la date de la charte semble peut-être légèrement postérieure, XI^e siècle (BENOIT, 1890). En voici les termes concernant notre région :

« [...] Et nous donnons audit lieu de Condat (=Saint-Claude) la forêt du Jura, à partir de l'extrémité de l'eau du Brassus nommée Orbe, de l'arête du Noirmont divisant la pente des eaux, de l'endroit même où l'eau se perd dans un creux, jusqu'aux Alpes et jusqu'au chemin qui passe par le milieu de la Ferrière, et selon le cours de la rivière appelée Serine... »

Tous les historiens ayant eu à transcrire le texte latin de cette charte s'accordent à reconnaître dans cette limite du Noirmont désignée alors par le terme *jusqu'aux Alpes* le Mont d'Or actuel ; « la forêt du Jura » du texte montre bien le caractère essentiellement forestier des territoires. Cette charte sera confirmée, dans des termes identiques, en 1184 par l'empereur Frédéric 1^{er} dit Barberousse (BENOIT, 1890). Outre Jura s'étendent les possessions du prieuré de Romainmôtier, et plus au Nord, jusqu'à Jougne, les terres des sires de Joux.

À partir du XI^e siècle et jusqu'au XIII^e siècle, assez progressivement, tout autour du Mont d'Or, des établissements religieux apparaissent (Prieuré de Mouthe en 1076, Abbaye du lac de Joux en 1126, Prieuré de Vallorbe en 1138), puis les villages et châteaux des seigneurs féodaux comtois ; ainsi, Jean de Chalon, sire de Salins, obtient en novembre 1266, de l'abbaye de Saint-Claude, la cession en fief « des joux inhabitées » qui s'étendent de part et d'autre de la terre de Mouthe et autour de 1267 fait construire un château, auprès d'une roche, qui

prendra le nom de Roche à Jean, puis Rochejean (LOCATELLI, 1999). Ce château deviendra dès lors le siège de la seigneurie de Rochejean, dont les possessions s'étendaient depuis le Mont d'Or jusqu'à la terre de Mouthe.

Un traité de paix de mai 1250 entre Amaury de Joux et Jean de Chalon l'antique précise clairement les limites territoriales des deux seigneurs (GUILLAUME, 1758) : « [...] *per* (= par) *la Froide-Fontaine, & per le pendant* (= les pentes) *de Mont-Ron* (= le Morond) *devers Metabie* (= Metabief), *per la Roche de Alpe, per le pertuis Sus Valorbe...* ». Cette *Roche de Alpe* dérive indubitablement des *Alpes* des chartes impériales citées précédemment (792 et 1184) ; le terme *roche* caractérise évidemment les abruptes falaises rocheuses du Mont d'Or.

Ainsi, aux yeux des historiens comtois, les défrichements de ces territoires ne commencèrent qu'à partir de la fondation de ces établissements religieux et ces villages, c'est-à-dire pas avant le XI^e siècle, et notre Mont d'Or, situé dans la partie la plus haute de ces joux, resta encore en dehors de toute présence humaine conséquente au moins jusqu'au XIII^e siècle.

Cette vision historique, traditionnelle, est, depuis peu, au moins pour les périodes les plus anciennes, remise partiellement en cause par les études palynologiques effectuées sur certaines tourbières jurassiennes (GAUTHIER, 2004) qui semblent établir que la présence humaine sur ces hautes terres (par exemple autour de la Beuffarde sur les Fourgs vers 1 100 mètres d'altitude) est certainement beaucoup plus ancienne : elle remonterait à la Protohistoire, se traduisant par des défriche-

ments liés à des pratiques agricoles ou minières. Cette présence ne pourrait toutefois concerner que quelques rares groupes de chasseurs cueilleurs ou pasteurs. De plus, nous voudrions rappeler la découverte, en 1978, passée largement inaperçue depuis, d'un gisement daté de la période du Bronze final III-Hallstatt (environ IX^e siècle avant J.C.) sur la terrasse sommitale du Mont d'Or, consistant en restes de récipients en céramique : pour l'archéologue J.-P. Urlacher (CAMPY, 1983), qui a conduit les fouilles, cela traduirait peut-être la présence d'un sanctuaire d'altitude (analogue mais plus ancien que le sanctuaire gallo-romain étudié au sommet du Chasseron) plutôt que celle d'un habitat ou campement.

2.2– Mise en valeur des forêts et pâturages du XIII^e au milieu du XVIII^e siècle

XIII^e-début XV^e: les défrichements autour des villages

À partir de la fondation du château de Rochejean vers 1267, les défrichements et la mise en valeur des terres commencèrent apparemment d'abord dans les parties basses de la haute vallée du Doubs, à partir du bourg et château, avec la création de plusieurs autres villages ; pour accélérer cette colonisation, des chartes de franchises sont accordées aux habitants des bourgs (Châtelblanc en 1303, Rochejean en 1313, Jougne en 1314) et, en 1350, les Chalon-Arly étendent ces franchises aux habitants de toute la seigneurie de Rochejean, « pour que les lieux dépendant de Rochejean soient mieux peuplés » (LOCATELLI, 1999). La seigneurie de Jougne était passée entre temps aux mains des

sires de Chalon et les hautes joux du Noirmont entre le Mont d'Or et Mouthe étaient dites tantôt de la seigneurie de Jougne, tantôt de celle de Rochejean. À partir de 1368, les Chalon-Arlay partagent pour moitié avec les abbés de Mont-Sainte-Marie le pouvoir et les revenus de la seigneurie de Rochejean.

Les joux sont alors exploitées principalement pour la poix, et les habitants des seigneuries, encore peu nombreux, ont dès l'origine des droits d'usage étendus dans les forêts; en mars 1311, « *Jean de Chalon accorde aux habitants de la seigneurie de Rochejean, le droit de pacager dans toutes ses forêts, et d'y bouchoyer (= couper du bois), à l'exception du bois de ban (= de réserve)...* » (LOYE, 1835).

Début XV^e-mi-XVI^e siècles : à la conquête du Noirmont et du Mont d'Or

Les pentes plus élevées du Mont d'Or et celles de la chaîne du Noirmont, en tirant vers Mouthe, n'apparaissent dans les actes qu'à partir du début du XV^e (ou fin XIV^e siècle LOCATELLI, 1999), avec le début des essartages et la création des premières granges. Il en est de même pour les contreforts boisés situés sous les falaises du Mont d'Or au Nord et qui dépendent alors de la seigneurie de Jougne. Dès 1420, des habitants de Rochejean et de Villedieu-les-Mouthe essartent et font pâturer leurs bestiaux dans ces hautes joux du Noirmont, comme le démontre un procès de décembre 1492 (A 1) opposant les habitants de la seigneurie de Rochejean aux Chalon. La grange de l'Echelle, située aux limites du territoire de Rochejean, sur le Mont d'Or, au-dessus de Vallorbe, est nommément

citée en 1475-1476 lors des guerres de Bourgogne. LOYE (1835) rapporte que les ligues suisses, après avoir pillé Jougne et Rochejean, y entreposèrent leur butin, sous-entendant qu'un habitat permanent existait alors à cette altitude d'environ 1 150-1 200 mètres. Sous les falaises du Mont d'Or, sur la Ferrière-sous-Jougne, vers le creux Soudet actuel, les défrichements ont déjà entamé les forêts : des prés sont signalés dès 1461 comme appartenant à Pierre de Jougne (A 5).

Dès la fin du XV^e siècle (BAILLY, 1998; LOCATELLI, 1999), des forges et des hauts-fourneaux exploitant le minerai de fer sidérolithique des flancs du Mont d'Or sont signalés à Rochejean et à la Ferrière-sous-Jougne, entraînant bientôt une exploitation forestière plus intensive de toutes les forêts voisines. Les communautés villageoises grandissent et s'organisent : elles ont des communaux, des cantons de bois qui sont mis à ban. En mai 1545, les habitants de la seigneurie de Rochejean édictent en commun un traité (A 2), rappelant leur droit de bouchoyer au Noirmont et organisant le pâturage du bétail sur leurs communaux et finages tant au village qu'aux granges du Noirmont. Les granges, entourées de prés fauchés, de pâtures particulières ou de communauté commencent donc à parsemer tout le Noirmont, dont le Mont d'Or; des clairières et un paysage de prés-bois se mettent en place. À ce stade, il reste cependant difficile de préciser si ces défrichements ont progressé régulièrement vers le haut depuis les zones villageoises habitées ou si les habitants ont, au contraire, progressé de haut en bas, profitant des probables et rares clairières des zones sommitales dénudées et naturelles¹.

1. Cette pratique est avérée pour le Mont Tendre.

Depuis la mention de « la roche de alpe » en 1250, le nom de notre Mont d'Or n'était plus apparu; vers 1534, nous le retrouvons dans un document d'archive (A 3) établi à l'occasion d'un important délit forestier (« *abattage d'un nombre incalculable d'arbres vifs* »), commis dans la forêt du Noirmont, au lieu-dit la Grand Combe (un peu au Sud du hameau de l'Echelle). Il apparaît, à l'extrémité Nord du Noirmont, sous l'appellation « Roche dhault »; à cette date, le Noirmont est décrit comme encore majoritairement boisé (« *en sapin, épicea, hêtre et autres* »).

La première représentation (cliché n° 2, AC 1) de notre Mont d'Or, à notre connaissance, date de cette époque, environ 1545 (HUBLER, 1984); il s'agit d'une carte levée au début du régime bernois, figurant les possessions de l'abbaye de Romainmôtier : le massif montagneux de notre Mont d'Or y apparaît, nommé « *La Roche dhault dicte roche rosse* », avec un peu plus au sud un deuxième lieu-dit ou toponyme « roche daulx ». Plusieurs granges situées au hameau de sur l'Echelle sur la frontière entre Bourgogne et Pays de Vaud sont déjà figurées.

Alors que jusque là les territoires situés en limite des seigneuries bourguignonnes de Jougne, Rochejean, de Mouthe et du prieuré de Romainmôtier et de l'abbaye du Lieu, étaient gérés en bonne entente et bon voisinage, les habitants de part et d'autre de la frontière usant assez librement de ces territoires, allant et venant de Bourgogne au pays de Vaud et inversement pour leur commerce (bétail, charbon...), la conquête bernoise du Pays de Vaud vers 1535 et la politique plutôt expansionniste associée entraîna peu après de vives tensions et généra des conflits de frontières aigus (DAVEAU, 1959; PELET, 1973).

Mont d'Or au Nord, dans la zone actuelle de la Grange des Pauvres, de Piquemiette et du creux Soudet. Les habitants bourguignons de la Ferrière-sous-Jougne y ont établi des granges avec quelques champs de céréales et des prés avec tout autour un paysage de bois et de broussailles.

L'essor de la métallurgie, aussi bien du côté de Rochejean, la Ferrière-sous-Jougne que du côté de Vallorbe (PELET, 1973; HUBLER, 1984), pousse les charbonniers, bourguignons et vallorbiers, à abattre de grands cantons de bois (comme déjà signalé en 1534 à la Grand Combe). Il est même précisé que les bois sont abattus jusque tout en haut de la Roche Rousse, dont les pentes exposées au Nord semblent encore très forestières : cette dénomination de Roche Rousse, fréquente à cette époque, désigne un toponyme, aujourd'hui oublié et absent de toutes les cartes géographiques et qui désignait précisément une partie du sommet du Mont d'Or (lui-même appelé la roche d'hault) située au-dessus de Pralioux, devers Vallorbe. Une belle carte en couleurs non datée mais attribuable aux années 1584 (cliché n° 5, AC 4) représente cette zone, avec une figuration de certains bois, en nature de sapin, épicéa, hêtre et la localisation de nombreux toponymes.

Des conflits de frontière opposeront régulièrement les bernois aux bourguignons ; ils prendront fin en 1648-1649 par la pose de bornes. (A 5,6,7).

C'est à cette époque (1577-1633) qu'apparaissent dans les documents les premières mentions de fruitières sur ce massif du Mont d'Or, préfigurant leur multiplication future et l'évolution progressive d'une pra-

tique d'élevage traditionnel (vente de viande, un peu de lait, beurre et fromage) à une pratique fromagère, type gruyère, plus spécialisée et lucrative (HUBLER, 1984).

Ainsi en 1577, des vallorbiers s'en prennent à la fruitière de Jacque Poix, de la Ferrière-sous-Jougne, où ils enlèvent trois vaches, une génisse et un cheval (PELET, 1973). Cette fruitière est sans aucun doute une des deux granges appartenant à Jacque et Philippe Poix, figurées sur la carte de 1584 (cliché n° 5), (AC 4), juste sous les falaises actuelles du Mont d'Or (roche d'hault) vers le creux Soudet (le Sordet). Une autre fruitière est achetée par Louis de Hennezel à l'Echelle en 1609 (PELET, 1973). En 1626, une « maison fruitière » appartenant à un particulier de Jougne est décrite comme située sur le sommet même de la « Montagne Rousse » (= Roche rousse), c'est-à-dire à l'extrémité sud de l'arête sommitale du Mont d'Or actuel, vers 1 400 mètres d'altitude (A 6). En septembre 1633 (A 7), deux fruitières sont signalées tout près du sommet du Mont d'Or. Le sieur Vermot de Rochejean possède une fruitière « sur la Rochedault » : il s'agit très probablement de la grange qui s'appellera peu après la Vermode, située vers 1 360 mètres d'altitude. Une autre fruitière, voisine de la précédente, située sur le Toupet en Pralioux sur Vallorbe, appartient au sieur de Horne.

Du côté vallorbier (PELET, 1973; HUBLER, 1984), il est intéressant de noter que cet essor des fruitières apparaît alors souvent comme une diversification du patrimoine des riches familles propriétaires de forges ; celles-ci, en plus de faire défricher et charbonner de nouveaux cantons de bois destinés à leurs forges, en profitent pour y ins-

taller des fruitières, où elles engagent des fromagers venus du Pays d'en haut, en Suisse, qui commencent à y fabriquer du gruyère.

Aux alentours de 1600, notre Mont d'Or est donc déjà presque entièrement colonisé jusqu'à son sommet ; cette montagne porte encore alors le nom de Roched'hault, comme le montre la très belle carte du comté de Bourgogne dessinée par le comtois Jean Vernier datée de 1624 (AC 5), ou roche d'aut en 1634 sur une tibériade (= carte des frontières) dessinée à l'occasion des traités frontaliers (AC 6) ; on y voit une croix bâtie au sommet. Les documents d'archives commencent cependant à hésiter sur son appellation (voir paragraphe Étymologie) et en 1626 (A 6) apparaît la première mention de son nom actuel.

Mi-XVII^e-mi-XVIII^e : le développement des fromageries, la fin des essartages, la pénurie de bois, l'apparition du tourisme et des savants

L'essentiel de la mise en valeur du Mont d'Or et de l'établissement des paysages végétaux est désormais en place. Les grands abattages de bois destinés à approvisionner en charbon les industries sidérurgiques bourguignonnes et vaudoises se poursuivent, avec de nombreux abus (LOYE, 1835), conduisant progressivement à une pénurie de bois, et l'extension des pâturages pour l'élevage du bétail semble bientôt arrivée à son terme. Le développement progressif de l'industrie fromagère, avec ses débouchés commerciaux financièrement intéressants, transforme petit à petit la nature de l'exploitation des granges du Noirmont ; d'une économie de subsistance en autarcie vers 1600, on aboutit vers 1750 à des gran-

Le Mont d'Or, un refuge de plantes rares connu dès le début du XVIII^e siècle. Gilles et
Max André

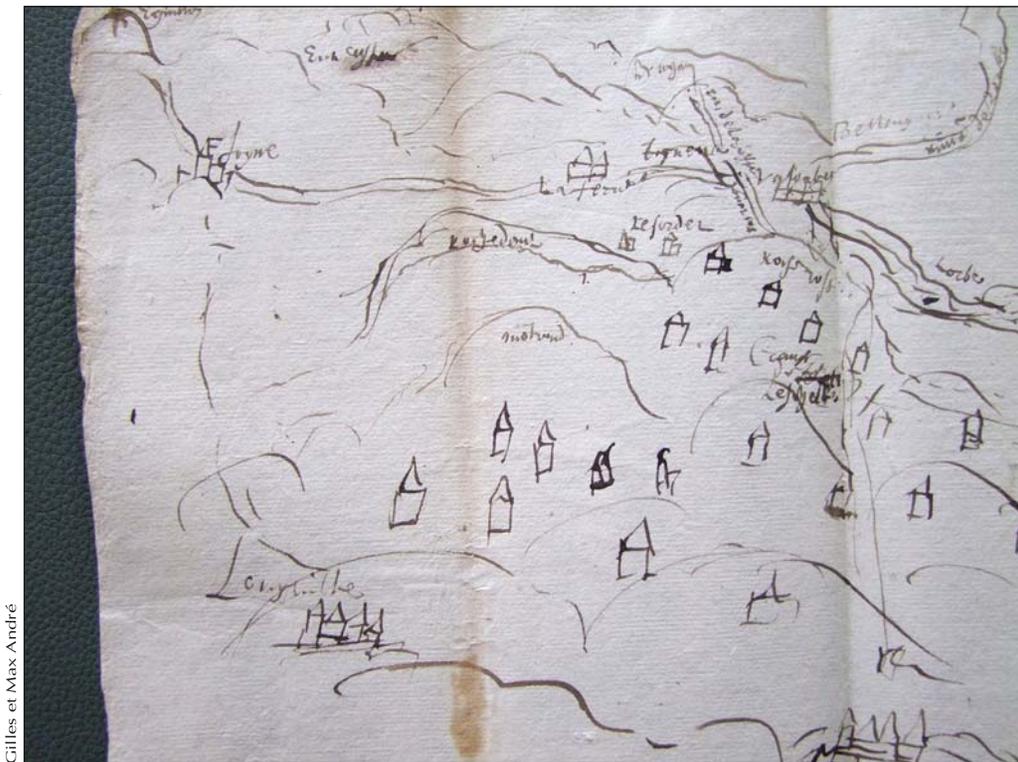


Gilles Bailly

◀ Cliché 1 : falaises
du Mont d'Or

Le Mont d'Or, un refuge de plantes rares connu dès le début du XVIII^e siècle. Gilles et Max André

Cliché 3 : extrait carte de 1584, délimitation avec le canton de Berne (ADD, 2B 495)

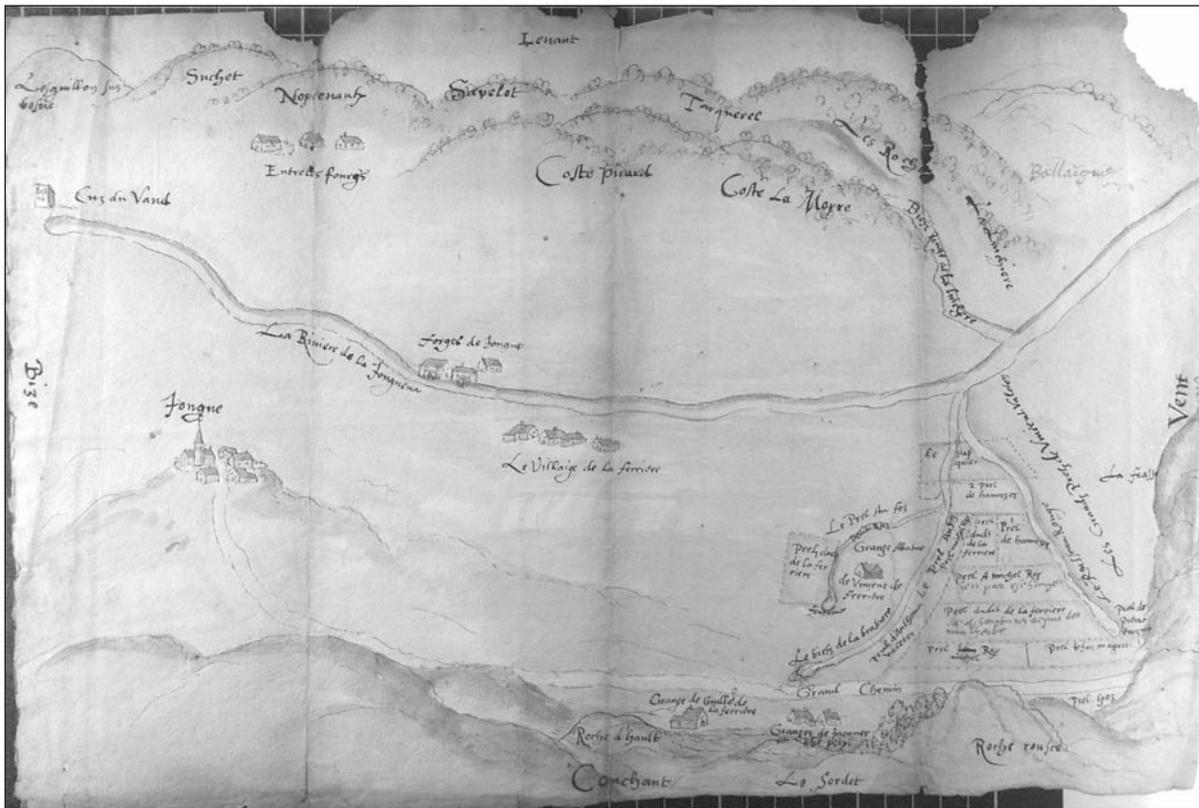


Gilles et Max André

Cliché 4 : extrait plan non daté (environ 1584) (ADD, E 608²)



Gilles et Max André



Gilles et Max André

Cliché 5 : extrait carte non datée, environ 1584 (ADD, E 608²)

ges moins nombreuses, mais avec des domaines plus grands et plus spécialisés vers la fabrication de produits laitiers, beurre et surtout fromage de type comté (VERNUS, 1988). L'estivage sur le Mont d'Or de bétail venant de Suisse, très présent aujourd'hui, y est signalé dès 1766 (ADD, Rochejean EAC 2605 DD 11). Au niveau des paysages, l'importance des terres cultivées en orge, avoine et chanvre autour des granges tend à régulièrement se réduire au profit des pâtures et des prés de fauche. Les granges sont de plus en plus aux mains de notables, de magistrats et d'hôpitaux, qui s'accaparent les domaines les plus rentables, comme par exemple la Vermode ou l'Echelle, achetés par l'hôpital de Pontarlier dans les années 1707-1730. Le manuscrit botanique de 1717 (voir 4.5.1) décrit sur le Mont d'Or six granges qui se partagent cinq à 600 têtes

de bétail produisant du fromage vachelin réputé meilleur que partout ailleurs, permettant de réaliser à chacune au minimum 600 livres de revenu.

Quelques plans détaillés de certains domaines de granges du Mont d'Or, comme celles de la Vermode en 1741 (AC 11) ou de la Fougère en 1784 (AC 12), et de l'ensemble des granges du «Noirmont ou Mont d'Or» en 1767 (AC 13) permettent de visualiser l'occupation humaine à cette époque (cliché n° 6 h. t.).

Dès le début du XVIII^e siècle, un phénomène nouveau apparaît, avec une fréquentation touristique estivale qui ira croissante : on vient sur le Mont d'Or voir le soleil se lever après avoir couché et mangé frugalement dans les granges qui le parsèment (voir 4.5.1), (DE GAUTHIER,

1790; GIROD, 1862). Puis, peu après 1750, des savants, géographes et géologues viennent sur son sommet mesurer son altitude, engager sur ses flancs des fouilles pour découvrir de nouvelles mines; des herboristes (A 8) et des apothicaires (A 9) viennent s'y approvisionner en simples, notamment pour fabriquer du « thé suisse » ou faire des cours d'herborisation.

D'environ 1620 à 1730, le nom de notre Mont d'Or va progressivement se transformer et se fixer (voir 3); en 1659, sur la carte de Richard Colin, c'est « roched'hault » (AC 7), en 1661 les habitants de Rochejean réparent la croix sommitale de « Rochedor » (LOYE, 1835; ADD, Rochejean EAC 2600 CC 2), nom qu'il porte encore sur les 2 cartes vaudoises du territoire de Vallorbe de 1707 et 1708 (cliché n° 7, AC 8-9). En 1708, Nicolas

de Fer le nomme encore « Rocher haut » sur sa carte du comté de Bourgogne (AC 10). En dehors des documents manuscrits liés à la fixation des frontières, le nom Mont

d'Or apparaît désormais de plus en plus dans les ouvrages imprimés (DUNOD DE CHARNAGE, 1737; QUERRET, 1748; BERTRAND, 1754; DROZ, 1760) et sur les cartes géo-

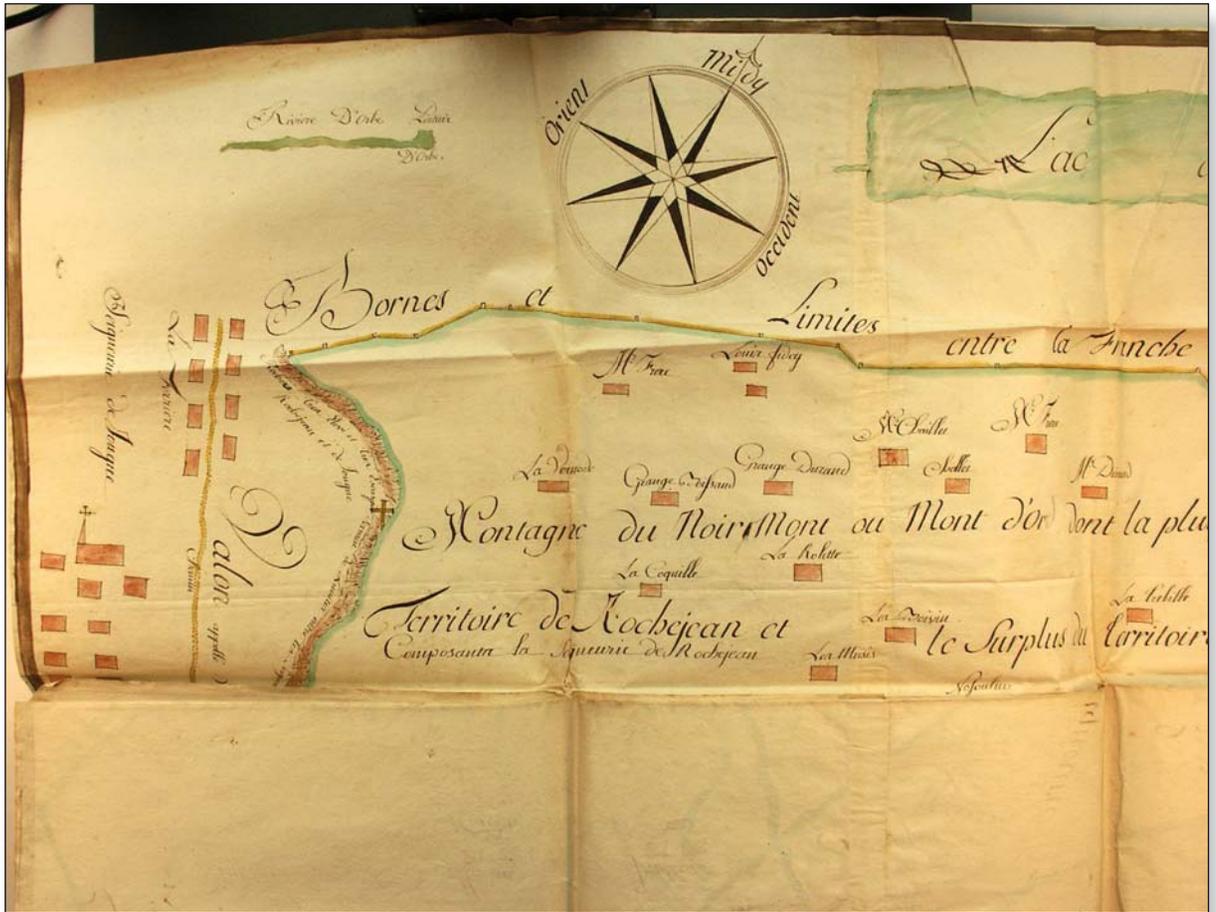
graphiques nationales (QUERRET, carte 1748), (CASSINI, carte 1759). Son nom est définitivement fixé.



Cillies et Max André

Cliché 7 : extrait carte anonyme de Vallorbe de 1707 (HUBLER, 1984, p. 36-37)

Le Mont d'Or, un refuge de plantes rares connu dès le début du XVIII^e siècle. Gilles et Max André



Gilles et Max André

▲
Cliché 6 : extrait plan de la seigneurie de Rochejean en 1767 (ADD, 4E 962)

Le Mont d'Or, un refuge de plantes rares connu dès le début du XVIII^e siècle. Gilles et Max André



Gilles Bailly

◀ Cliché 10 : *Aconitum anthora* L.

Cliché 11 : *Pulsatilla alpina* (L.) Delarbre ▶



Gilles Bailly

3– Étymologie et origine du nom Mont d'Or jurassien

3.1– Autres Mont d'Or ou Roche d'Or

En tant que nom de montagne ou oronyme, la spécificité de cette appellation est liée au qualificatif « d'or » ; en dehors de notre Mont d'Or jurassien, ce terme est loin d'être unique et qualifie de nombreux autres sommets :

- le mont d'or lyonnais ;
- le mont d'or ou mont dore d'Auvergne ;
- le mont d'or, sommet proche de Forcalquier ;
- la roche d'or (canton de la forêt de Sedan à Villers-Cernay) ;
- la roche d'or bisontine ;
- roche d'or, commune du canton du Jura suisse ;
- le mont d'or (*mons aurei*) de Salins...

Pour les lieux-dits les plus connus et étudiés d'entre eux, les toponymistes ont depuis longtemps débattu de leur étymologie et deux significations se dégagent : d'or, dore = source et d'or = richesses.

3.2– Étymologies proposées par divers auteurs pour le Mont d'Or jurassien

Ce lieu-dit jurassien est devenu si connu et populaire à partir du XVIII^e siècle que l'origine, l'étymologie de cette appellation a donné lieu depuis longtemps à de nombreuses hypothèses dont nous allons détailler les plus crédibles avant de présenter les résultats de nos recherches

3.2.1– Présence de mines d'or

Alors que l'existence de mines de fer sur le Mont d'Or ou ses flancs est avérée historiquement depuis au moins le XV^e siècle (1494 : mention des forges de Rochejean et probablement depuis l'époque gallo-romaine pour La Ferrière-sous-Jougne), la présence d'or en tant que minerai, bien qu'anciennement évoquée et espérée, n'y a jamais été démontrée ; cette espérance est toutefois clairement à l'origine des nombreuses tentatives infructueuses effectuées par quelques ingénieurs géologues, les villageois voisins ou des aventuriers et de la légende qui s'ensuivit.

Dès 1752, M. le maréchal, duc de Richelieu, propriétaire d'un martinet à La Ferrière-sous-Jougne, se faisait concéder différentes mines, tant au Mont-d'Or qu'à Foncine ; dans une lettre datée du 29 juillet, son ingénieur, un dénommé Maquet, détaille ses espérances (JANTET, 1900) : « *Il y a trois minières ouvertes [...] L'une est au Mont-d'Or, dépendant de Jougne ; elle est profonde déjà de 90 pieds et plus [...] J'ai découvert une mine de plomb, au bas du Mont-d'Or, que je vais faire ouvrir incessamment parce que j'en ai besoin pour servir de fondant à celles du Mont-d'Or et d'Entre Coste. Les mines du Mont-d'Or, d'Entre-Coste et autres qu'on prétend ouvrir, tiennent or, argent, cuivre et plomb, suivant les différents essais qui en ont été faits en grand et en petit, mais il y a comme on peut voir, de grandes dépenses à faire avant d'en tirer aucun profit...* »

Le géologue et minéralogiste (BERTRAND, 1754) précise que sur le Mont d'Or « *on travaille à la mine avec peu de succès jusques ici* ». On y extrait du cuivre (sous forme de marne métallique cuivreuse), un

peu d'argent (peu riche), du sable métallique, de la marcassite, de la pyrite, du soufre, mais aucune mention d'or. (DROZ, 1760) confirme uniquement cette présence d'argent, polluée toutefois par le soufre : « *Quant aux mines d'argent, on en a creusé en différens temps dans le Mont d'Or, mais on n'est pas sûr de leur produit ; l'abondance du soufre qui se trouve dans la pierre de la mine volatilisait les particules d'argent, et la dernière compagnie qui y a travaillé il y a quelques années sous la direction de M. de Richelieu, a été forcée de les abandonner. On ne peut cependant nier qu'il y ait quelque chose, et qu'on en puise (sic) par la suite découvrir davantage, quoique jusqu'à présent les dépenses ayant excédé le produit* ». LOYE (1835), instituteur de Rochejean, confirme que ces mines furent abandonnées parce que le rendement n'en était pas suffisant pour couvrir les frais d'exploitation.

Le géologue DE GENSANNE (1763) évoque aussi l'absence d'or dans ces mines : « *Nous savons cependant que les Romains tiroient beaucoup d'or de cette province, sur-tout du Mont-Jura ; on y voit encore plusieurs traces de leurs anciens travaux. Il y en a eu un sur le Mont-d'Or entre Jogne & Valorbe, dans lequel je suis descendu à une grande profondeur sans pouvoir en atteindre le fond, où le travail s'élargit considérablement [...] je n'y ai pas aperçu la moindre trace de minéral caractérisé [...] je ne saurois désigner quel espèce de minéral les Romains tiroient de cet endroit...* »

Ces tentatives officielles de tirer de l'argent et de l'or de ces mines au XVIII^e siècle incitèrent peu après de nombreux aventuriers à tenter leur chance, ainsi que le rapporte (SINNER, 1781) : « *Le côté septentrio-*

nal de ce rocher (la Dent de Vaulion) contient beaucoup de spath cristallisé. Une tradition populaire de mines d'or a engagé beaucoup de gens à y creuser des trous assez profonds; mais leur espérance a été trompée, ainsi que celle du grand nombre d'aventuriers qui ont aussi infructueusement cherché ce métal précieux dans les rochers du Mont-d'Or, placé sur les frontières de la Franche-Comté, & presque vis-à-vis de la Dent-de-Vauillon. »

La légende s'empara ensuite de ces découvertes d'or imaginaires comme le rapporte l'écrivain comtois (BESSON, 1996) : « Aux Longevilles, on épilogue depuis des siècles pour savoir si le Mont d'Or doit véritablement son nom à d'anciens gisements aurifères. Comme bien souvent en pareil cas, une légende est à l'origine de cette controverse qui divise les érudits et les géologues locaux. On prétend qu'au Moyen-Âge, un berger de ce village, gardant son troupeau sur les flancs de la montagne, y aurait découvert un fabuleux filon au fond d'une grotte. À l'inverse des fables dans lesquelles on voit des châtelains prendre des bergères pour épouses, l'heureux garçon aurait eu l'idée saugrenue de proposer au sire de Joux, Amauri I^{er}, de se marier avec sa fille en échange d'une seille emplie de pépites d'or. Feignant d'accepter ce marché, le fourbe et cruel seigneur de La Cluse aurait laissé le berger apporter son trésor au château, puis, pour en savoir plus sur les origines du magot, aurait fait torturer l'imprudent et présomptueux manant. Celui-ci serait mort en emportant dans l'autre monde le secret de l'endroit où se trouvait la grotte. C'est pourquoi, depuis cette époque, de nombreux habitants de la région tentent de retrouver, à la belle saison, l'entrée de la caverne mystérieuse ».

3.2.2– Richesse des pâturages et des fromages qu'on y fabrique

Le célèbre érudit et historien pontissalien DROZ (1760) propose une autre hypothèse : « Il est certain que le Doubs rouloit autrefois des paillettes d'or, et sa source est dans nos montagnes : je crois cependant que le nom de Noirmont n'a été changé en celui de Mont d'Or que pour la bonté de ses pâtures, où l'on fabrique des fromages qui s'envoient jusqu'aux provinces maritimes de France pour servir aux embarquemens. »

3.2.3– Richesse des simples qu'on y récolte

L'auteur anonyme d'une liste botanique manuscrite (A 8) de 1750 environ proposait déjà il y a près de trois siècles, dans sa description du Mont d'Or, une interprétation de son nom, certes un peu poétique mais fort belle, surtout à nos yeux de botanistes : « Ce n'est pas l'or que produit cette montagne qui luy donne ce beau et riche nom du moins je n'ay pas sceû qu'on y en ait jamais tiré si ce nom n'est pas arbitraire comme quantité d'autres il peut luy avoir été donné à cause de la grande quantité de simples qu'on y va cueillir de toutes parts et dont plusieurs ne sont pas moins estimées que l'or ».

3.3– Étymologie du Mont d'Or

Bien que ce sommet, situé à l'extrémité des hautes joux du Noirmont, soit bien individualisé et reconnaissable entre mille avec ses magnifiques falaises, les hommes l'ont anciennement souvent désigné sous le nom collectif du massif lui-même le Noirmont. Son nom particulier se niche cependant heureusement, comme nous l'avons déjà entrevu, au milieu de nombreux docu-

ments d'archives qui permettent d'en suivre la trace et l'évolution au cours des siècles. Son appellation actuelle Mont d'Or est de création récente pour un nom de montagne, le XVII^e siècle. Elle dérive d'appellations beaucoup plus anciennes à travers une série de transformations linguistiques qui en déguisent la véritable origine.

3.3.1– Série de mentions relevées

Afin d'en établir l'étymologie, nous donnons, ci-dessous, une série d'appellations du Mont d'Or antérieures à 1770 que nous avons pu découvrir dans des documents, avec leurs dates et leurs natures :

- alpes, 792 (ou XI^e siècle), Charte de Charlemagne
- alpes, 1184, Charte de Frédéric 1^{er}, dit Barberousse
- roche de alpe, 1250, Traité de paix Joux-Chalon
- roche dhault, 1535, ADD, 7E 2798
- roche dhault, roche dault, 1545, carte Romainmôtier
- roche dhaut, rochedault, 1560, ADD, 2B 494
- rochedaut, 1577, Tibériade ADD, 2B 499
- roche d'hault, 1584, ADD, E 608²
- rochedaut, 1584, Tibériade, ADD, 2B 495
- roche hault, roche dhault, rouche d'au, roche dau, 1584, ADD, 2B 504
- roche d'or, 1622, ADD, 2B 498
- roched'hault, 1624, carte Vernier
- mont dor, roche dhaut, roche d'or, mont de roche daut 1626, ADD, 2B 498 (cliché n° 8)
- mont du hault ou le mont d'or, 1631, ADD, 2B 493

- rochedault, rochedaut, 1633, ADD, 2B 493
- rochedaux, 1634, ADD, 2B 499
- roche d'aut, 1634, Carte, ADD, 2B 511
- roche dor, 1648, ADD, 2B 493
- rochedau(t), 1654, ADD, EAC 2918 FF 1, Les Longevilles
- rochedhault, 1659, Carte Colin
- rochedor, 1661, Loye, 1835 et ADD, EAC 2600 CC 2, Rochejean
- rochedo, 1691, B 50
- rochedau, 1704, B 50
- roche d'or, 1707, Carte de Vallorbe
- roche d'or, 1708, Carte de Vallorbe de Valloton
- rocher haut, 1708, Carte de Nicolas de Fer
- roche d'or, rocher haut, mont d'or, 1717, Ms 911
- rouche d'or, 1719-1720, B 50
- roche d'or, 1719-1720, B 50
- rochedor, 1720, B 52
- rochedord, 1730, B 52
- mont d'or, 1736, B 52
- mont dor, roche du mont dor, 1741, Arpentement Rochejean
- mont d'or, 1743, Dunod
- mont d'or, mont dort, mondort, mondaure, mondore, roche du mont dort, 1745, Arpentement les Longevilles
- mont d'or, 1748, Querret (Carte et texte)
- mont d'or, 1750, Ms 910
- mont d'or, 1752, Ingénieur Maquet
- mont d'or, 1754, Bertrand
- mont d'or, 1760, Ms 440
- mont d'or, 1760, Droz
- mont d'or, 1759-1760, ADD, Carte de Cassini
- mondore, 1763, ADD, 64 H 227
- noirmont ou mont d'or, 1767, ADD, 4E 962

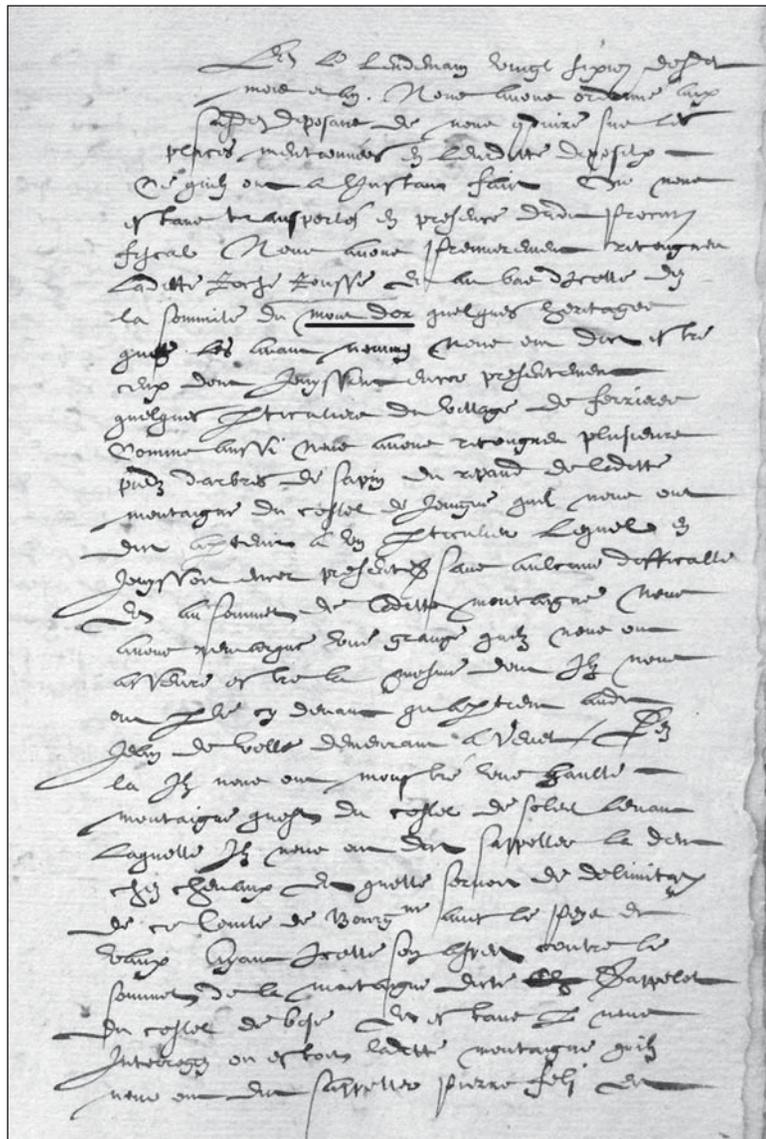
– mondor, 1769, ADD, EAC 2917 DD 2, Les Longevilles

Signalons le toponyme « mondar » de ~1475-1476 relevé par SCHNEGG (1948), p. 152 : « [...] prenoit son chemin par le mondar... », dont l'auteur dit qu'il s'agit peut-être du passage de Jougne qui aurait pris à cette époque le nom du Mont d'Or voisin. Cette hypothèse nous paraît très improbable, ce « mondar » désignant plus

vraisemblablement le lieu-dit de la banlieue bisontine qu'un mandement de Charles Quint évoque en 1550 lorsqu'il demande de rectifier « la rampe du montdart » (COLL., 1868, p. 311).

3.3.2– Le Mont d'Or, le mont des alpages ou des pâturages d'été

L'étymologie que nous proposons s'articule en plusieurs étapes suc-



Cilles et Max André

Cliché 8 : première appellation de Mont dor, 1626 (ADD, 2B 498).

cessives de transformation linguistique :

– 1. période 792-1250 : alpes, (roche de) alpe = alpage(s), pâturage(s) d'altitude ou d'été.

En s'appuyant sur les travaux des linguistes (GAUCHAT, 1924), (BESSAT, 1993), le terme alpes, au Moyen-Âge, désigne, dans le domaine linguistique franco-provençal auquel appartient le Haut-Doubs pontisalien, des pâturages élevés d'été ou alpages, et non des montagnes élevées analogues à la chaîne des Alpes. Un des premiers auteurs à l'avoir ainsi identifié est le grand géographe (LEBEAU, 1948) : « *Dès le IX^e siècle, la charte de Charlemagne, qui confirme à l'abbaye de Saint-Claude la possession de presque tout le Haut-Jura Central, désigne la chaîne du Mont-d'Or par le terme "Alpes" : les Alpapes* ». Les auteurs des Noms de lieux de Franche-Comté (LASSUS, 1995) ont également bien reconnu dans la « Roche de Alpe » en 1250 une Roche du pâturage, mais l'identifient faussement avec le nom primitif de Rochejean et pas avec celui du Mont d'Or. Nous verrons plus bas que cet exemple de toponyme jurassien dérivé d'alpe = alpage n'est pas si rare que cela dans le Jura.

– 2. période 1250-1622 ; roche de alpe → roche dhault, roche d'o.

Dans notre domaine franco-provençal alpe, alpage, pâturage estival élevé, a régulièrement abouti au Moyen-Age à différentes formes dérivées comme aulp, arp, avec par vocalisation du l à des variantes régionales o, au, a, que l'on a alors souvent transcrit par écrit par les mots français les plus proches phonétiquement, comme haut ou eau (ABRY, 1998). Puis il y a eu parfois agglutination de l'article (d), avec le terme alpe ou ses dérivés.

Ce sont ces deux processus qui ont abouti à la formation du toponyme actuel de « grand credo » ou « grand cret d'eau » sur la chaîne méridionale du Jura, à partir d'un crai d'aulp (crêt d'alpe originel) (LASSUS, 1995), et également aux toponymes de l'abbaye « d'aulps » en Savoie, de l'alpage de « l'a neuve » (= le nouvel alpage) à Orsières, de « l'haupateri » (= alpage de Thierry) à Château-d'Oex, etc (GUEX, 1976), (BOSSARD, 1990).

La présence fréquente et apparemment saugrenue du l dans hault de roche d'hault ne fait que trahir l'ancien alpe dont il est issu et la présence quasi continue du d de dhault devant haut est importante : il ne s'agit pas de la roche haute ou du rocher haut mais de la roche de l'alpe, de l'alpage.

– 3. période 1622-1730 ; roche dhault → roche d'or.

Cette évolution ou transformation est ce que les toponymistes appellent une attraction ou une remotivation. Au XVII^e siècle, apparemment plus personne ne se souvenait clairement de la signification originelle du qualificatif « dhault » = d'alpage et l'on a donc cherché un terme suffisamment voisin phonétiquement et présentant un sens explicatif possible ; ce processus a mis près d'un siècle à s'imposer et l'on peut comprendre assez facilement le choix du terme « d'or » choisi. En plus de l'existence connue alors de nombreux autres toponymes « roche d'or », en particulier en Franche-Comté et dans le canton du Jura Suisse, c'est à partir des XVII^e-XVIII^e siècles que l'exploitation des mines sur les flancs du Mont d'Or connut sa plus grande ampleur ; à côté du fer, bien présent, comme on l'a vu, l'espoir d'y découvrir de l'or généra des tentatives nom-

breuses, et même une légende. La richesse des simples qu'on y récoltait déjà début XVIII^e siècle n'a pu que renforcer cette remotivation. À noter que dans ce précieux manuscrit de 1717 (voir 4.5.1) apparaissent dans le même texte les termes rocher haut, roche d'or et mont d'or, traduisant bien les évolutions en œuvre à cette époque.

Dans le val d'Aoste, il est bien attesté que le terme originel alpage a abouti par évolution linguistique directe au terme patois or signifiant alpage : on y trouve en effet de nombreux « pré de l'or » (= pré de l'alpage), « orvieille » (= vieil alpage) (ZANOTTO, 1983).

– 4. période 1626-1741 ; roche d'or → roche du mont d'or → mont d'or

Cette dernière évolution, plus évidente, se traduisant par l'abandon du terme originel de roche qui caractérisait les belles falaises si caractéristiques, au profit du terme commun mont, est peut-être à rapprocher de l'existence de l'expression française attestée à cette époque de « mont(s) d'or », signifiant « richesses » (Dictionnaire de l'Académie Française, 1694).

Enfin, nous avons découvert deux mentions patoises récentes et instructives du nom du Mont d'Or, à Rochejean, « rtse dau » vers 1880 (SUCHET, 1880), et « roche d'o » à Vallorbe (CHESSEX, 1951). Bien qu'encore utilisées récemment, à une époque où le nom usuel du Mont d'Or était acquis et généralisé, ces mentions gardent précieusement la trace du terme originel alpage, comme c'est souvent le cas des formes patoises très conservatrices.

En conclusion, cette appellation Mont d'Or, apparue dès 1626 dans des archives traitant des conflits de frontières avec nos voisins vaudois, mettra environ un siècle à s'imposer pour devenir aujourd'hui très célèbre. Étymologiquement notre Mont d'Or jurassien est le mont des alpages.

3.3.3– Autres toponymes d'alpages jurassiens

Les toponymes dérivés du terme alpe ou alpages sont peu attestés dans le Jura, contrairement aux autres régions de langue franco-provençale que sont la Savoie, le Valais, la vallée d'Aoste ; cela tient probablement au fait que d'une part l'altitude y soit plus modeste et les zones susceptibles de porter des pâturages d'altitude soient moins nombreuses et d'autre part certainement à la localisation assez excentrée du Jura dans cette zone linguistique. De plus, d'autres termes voisins, comme celui de montagne ou pâturage, lui ont parfois été préférés. Cependant, à côté de l'autre exemple d'alpe déjà mentionné et connu du grand credo de l'Ain, nous en avons découvert quelques autres, non mentionnés jusqu'ici, dont certains dans le voisinage géographique immédiat de notre sommet, confortant ainsi notre explication.

En 926-928, c'est une autre charte de l'abbaye de Saint Claude, un Diplôme de Hugues de Provence, (BENOIT, 1890, I, p. 639), qui renferme le terme « alpius » (= alpes). Vers 1235, le terme « a(l)pijos » employé dans une charte du cartulaire du chapitre Notre-Dame de Lausanne (DE GINGINS, 1851) désigne un droit d'alpage sur des pâturages de la Dôle. Depuis 1700 est mentionné « le pré d'haut » (= le pré

d'alpage) à Châtelblanc (BOURGEOIS, 2011). Dès 1404 est signalé « le pré de l'haut » (= le pré de l'alpage) sur la chaîne du Mont Tendre (PIGUET, 1946). Sur le Mont Tendre également se trouve « l'a neuve » (= le nouvel alpage). Vers Vaulion est mentionné (HUGGER, 1975) « l'a premier » (= montagne ou alpage où l'on monte en premier).

Pour ces quatre derniers toponymes, des pâturages élevés d'été y sont signalés depuis plusieurs siècles.

3.3.4– Enseignement botanique

Les premières appellations du site nous semblent d'un grand intérêt botanique, parce qu'elles participent au débat controversé sur le côté naturel ou anthropique des pelouses sommitales des sommets jurassiens (voir en particulier FAVARGER, 1966 et 1995).

Le toponyme « Alpe » évoque indubitablement un milieu ouvert et ceci bien avant les premiers défrichements connus. Comme le dit si bien C. Favarger : « *Le climat général, à cette altitude, veut la forêt* », mais les conditions particulières de certains sommets jurassiens, effet culminant de MOOR (1950) et effet structural de BÉGUIN (1967), empêchent la forêt d'atteindre les parties sommitales. Nous pensons donc que le Mont d'Or, malgré son altitude relativement modeste, a toujours été en partie dénudé sur une bande de quelques dizaines de mètres en retrait de la falaise. Ces milieux ouverts abritent, encore aujourd'hui, une flore exceptionnelle qui présente indubitablement un caractère relictuel. Divers auteurs, comme LOYE (1835) et BOICHARD (1986), supposent d'ailleurs que le Mont d'Or a toujours été dénudé.

L'utilisation du site comme sanctuaire (dédié à un culte de la Nature ?), il y a environ 3 000 ans, renforce l'aspect nécessairement dégagé que devait présenter la partie sommitale. Sans en apporter de preuve, il n'est pas impossible que la pelouse de corniche, magnifique observatoire du lever de soleil, ait fait l'objet de cultes païens pendant fort longtemps. Les premiers défrichements sont peut-être forts anciens, si l'on admet l'idée qu'ils se sont faits à partir des milieux naturellement ouverts de la partie sommitale, avant même que les villages environnants aient pris une certaine importance.

Les preuves avérées de l'essartage des hautes joux ont certainement commencé dès le début du XV^e siècle (voir A 1) pour installer des prairies naturelles où l'on récolte le foin pour les longs hivers et des pâturages. Même si cette période ne fait pas l'objet de notre étude, il nous paraît intéressant de citer Samuel Aubert pour le Mont d'Or, en 1935 : « *Économiquement, les pentes du Mont d'Or se divisent en deux parties nettement séparées par un mur en pierres sèches construit selon la ligne de plus grande pente. La première d'une superficie approximative de 40 ha, est consacrée au pacage, tandis que la production herbagère de l'autre, dont la superficie atteint plusieurs centaines d'ha, est, au contraire, depuis un temps immémorial, fauchée et descendue une fois séchée, au village français de Rochejean* ».

Ces déforestations des joux ne se sont pas faites au hasard. Quand on superpose les cartes géologiques et topographiques du secteur, une grande majorité des fermes d'alpage actuelles (particulièrement bien visibles dans le secteur de Mouthé)

correspondent à des restes de vastes placages morainiques de la dernière glaciation wurmienne.

Ces essartages s'accompagnent de l'épierrage des prairies, comme en attestent aujourd'hui les nombreux murgers qui parsèment les pâturages.

La pression anthropique s'intensifie ensuite rapidement pour satisfaire les besoins en « bois-énergie » des industries sidérurgiques locales et pour assurer le développement d'une activité nouvelle, la fabrication de fromage type comté.

4– Catalogue de plantes rares du Mont d'Or en 1717

4.1– Nature et contexte historique du document

Ce catalogue manuscrit de plantes (voir 4.5.1) figure dans un document envoyé par l'intendant de Franche-Comté, Hector Le Guerchois, entre la fin de 1716 et début 1717 (DERRIDER, 2005), au Régent, Philippe II d'Orléans, neveu de Louis XIV (décédé en septembre 1715), qui assure la régence du roi Louis XV, âgé de seulement 5 ans. Au cours des années 1716-1718 eut en effet lieu une enquête nationale, dite « l'enquête du Régent » (DEMEULENAERE-DOUYÈRE, 2008) : toutes les généralités et provinces de France sont sollicitées pour fournir au Régent des mémoires concernant les richesses naturelles, surtout minérales, de leur province. Le Régent transmet ces documents à l'Académie des Sciences qui les examine et où la plupart se trouvent encore. Deux archivistes (DEMEULENAERE-DOUYÈRE, 2008) ont édité et présenté une édition critique de tous

les mémoires restants dans les cartons d'archives de l'Académie des Sciences : le mémoire de Franche-Comté ne figurant plus dans cette institution, son existence dans des dépôts régionaux y est juste évoquée. Ce mémoire était déjà connu de la regrettée Annick Derrider qui en a eu connaissance lors de son étude très fouillée en 2005 sur le bénédictin Vincent Duchesne, centrée sur les inventions et réalisations architecturales de ce dernier. Nous avons nous-mêmes découvert ce document dans nos recherches historiques botaniques en 2003.

Ce document, titré « Mémoire concernant l'histoire naturelle du Comté de Bourgogne », existe sous au moins 5 copies (DERRIDER [2005] en signale 2) : une à la Bibliothèque nationale de France (Collection Moreau 911), deux à la Bibliothèque municipale de Besançon (Fonds général, Ms 936 et Ms 937), une à la Bibliothèque municipale de Salins (Ms 76) et une aux Archives départementales de la Côte-d'Or (Ms 163). Nous avons consulté les 3 premières copies de ce document ; elles sont très semblables et ne diffèrent que par des détails de mise en page, typographie ou orthographe. Ce mémoire comporte de l'ordre de 100 pages dans Ms. 936 et renferme environ 80 pages de description des mines et forges du Comté de Bourgogne (= la Franche-Comté), de ses salines, de ses mines, de curiosités naturelles comme des glaciers, des sources intermittentes, etc., et **une description du Mont d'Or avec un catalogue de plantes rares y croissant** ; suivent une vingtaine de pages de demande d'éclaircissements de la part des membres de l'Académie des Sciences et de réponses de l'intendant.

4.2– Premières hypothèses sur l'auteur de ce catalogue

Il est certain que c'est l'intendant le Guerchois lui-même qui envoya ce mémoire au Régent. Il s'est cependant contenté de recueillir les informations qui le composent, de la part d'un ou de plusieurs informateurs qu'il avait sollicités dans la province. Annick Derrider a selon toute vraisemblance identifié l'informateur principal de l'intendant le Guerchois comme étant le savant bénédictin Dom Vincent Duchesne : même si les différentes copies du document ne sont pas signées, plusieurs indices concordant le désignent.

Dom Vincent Duchesne (1661-1724) est né à Besançon, sous le prénom de Jean-Baptiste, issu de deux familles de l'aristocratie bisontine ; il aura six frères et trois sœurs. Il fit sa profession religieuse à Faverney en 1678, sous le nom de Vincent. Par la suite, il est connu essentiellement comme architecte remarquable et prolifique, mais également comme inventeur mécanicien : il a apparemment inventé une machine à couper et polir le marbre et a conçu une nouvelle chaudière plus économique pour les salines de Salins, ce qui lui valut une pension du roi Louis XIV en 1713. Il était à cette occasion directement en relation avec l'intendant Hector Le Guerchois, qui, peu après, en octobre 1716, proposa Vincent Duchesne comme professeur d'écriture de Louis XV. Une gravure célèbre de l'époque le montre apprenant à écrire au futur roi de France, en 3 heures et 6 leçons.

Enfin, plusieurs auteurs anciens signalent qu'il aurait également laissé un manuscrit de « Mémoires pour servir à l'histoire de la Franche-

Comté», comprenant une partie traitant des curiosités naturelles. Le 5 août 1716 (précisément à la période connue de l'envoi du mémoire par Le Guerois au Régent), un de ses frères lui écrit : « *L'on me mande que vous avez commission du Régent pour faire des dissertations sur les curiosités de la province...* » (ADD, 1 H 265). En conclusion, Dom Vincent Duchesne, a certainement écrit une grande part des curiosités naturelles mentionnées dans ce « Mémoire concernant l'histoire naturelle du comté de Bourgogne » envoyé au Régent. Cependant, il nous paraît peu probable au vu de ce que l'on peut connaître du personnage quant à ses compétences proprement botaniques qu'il soit l'auteur de la liste de plantes rares du Mont d'Or ; les diagnoses qui y sont décrites et le choix très judicieux des plantes rares semblent en effet véritablement l'œuvre d'un botaniste chevronné qui la lui aurait transmise. On ne peut qu'être émerveillé de la clairvoyance de notre botaniste, et non un herboriste, qui a arpenté les pentes du Mont d'Or.

4.3– Le panorama des botanistes en Franche-Comté au début du XVIII^e siècle et les premiers auteurs à avoir herborisé sur le Mont d'Or

En essayant de faire la liste des botanistes régionaux, depuis le fameux Jean Bauhin à Montbéliard en 1570-1620 jusque vers 1725, la récolte est très maigre, malgré le nombre de botanistes s'étant intéressés à l'histoire de la botanique en Franche-Comté (MICHALET, 1864), (MAGNIN, 1923), (CONTEJEAN, 1892). À Montbéliard même, on peut seulement signaler Cherler, contemporain des Bauhin, puis Chabrey de 1635 à 1648, et dans le reste de la province, à peine quelques médecins

enseignant la botanique d'abord à l'Université de Dole, jusqu'en 1691, puis à celle de Besançon ensuite, en troisième lecture de médecine, s'occupant surtout des simples. Aucun des quelques huit médecins-botanistes bisontins recensés par Antoine Magnin, ayant exercé entre 1691 et 1725, et contemporains de l'auteur de notre catalogue, n'a laissé véritablement d'œuvre ou de renommée proprement botanique significative ; quelques-uns d'entre eux ont cependant fortement soutenu la création d'un jardin botanique à Besançon. On peut leur rajouter Gilles Levacher, chirurgien-major de l'hôpital, s'occupant du jardin botanique comme démonstrateur à partir de 1722.

Il y eut bien sûr à cette période de nombreux apothicaires, plus ou moins férus de botanique et exerçant dans les principales villes de la province, à Besançon en particulier, mais aucun n'est suffisamment connu pour avoir laissé des traces, tel Jean Sornet 50 ans plus tard, en 1767, herborisant sur le Mont d'Or (A 9). À Pontarlier, proche du Mont d'Or, et où des apothicaires sont connus depuis les années 1500, on peut signaler dans les années 1725-1750, le médecin-apothicaire-chimiste Jean-François Fornage, qui se distingua par un élevage de vipères dans les anciens remparts de la ville, la demande de création d'un jardin botanique et la culture d'aloès et de cierges du Pérou dans son jardin ([DROZ 1760], AM Pontarlier BB. 6 et DD. 2). Nous doutons cependant que l'un de ces quelques apothicaires-médecins soit notre auteur, qui reste encore bien mystérieux.

À notre connaissance, l'auteur anonyme du catalogue de 1717 est le premier botaniste à être venu her-

boriser sur le Mont d'Or, ou tout le moins à en avoir laissé une trace écrite. Comme le dit (MICHALET, 1864), ce sommet, certainement à cause de sa moindre altitude que la Dôle, sommet pas très éloigné, n'exerça pas la même attraction sur les anciens botanistes. Jean Bauhin est allé sur la Dôle et même le Suchet dès les années 1590 ; la Dôle reçut la visite de John Ray vers 1680 ; un peu plus tard (1728-1736), Albrecht de Haller s'approcha du Mont d'Or en allant sur le Suchet, le Mont Tendre et la Dent de Vaultion.

Après 1717, aucun botaniste, franc-comtois, français ou suisse, n'est connu pour être venu herboriser sur le Mont d'Or avant Justin Girod de Chantrons dans les années 1784-1791, alors qu'il était officier au château de Joux. Par contre, par la suite, tous les botanistes régionaux y sont venus : de Besses vers 1796 (A 10), puis au cours du XVIII^e siècle Blanchet, Garnier, Godet, Babey, Thurmann, Gaudin, Grenier, Michalet, Bourqueney, Friche-Joset...

4.4– La connaissance botanique au début du XVIII^e siècle

Il nous paraît intéressant d'évoquer le contexte général de la connaissance botanique au moment où notre botaniste établit cette liste des plantes rares du Mont d'Or. Le renouveau de la botanique, au milieu du XVI^e siècle, peut être attribué à des auteurs comme l'italien Andrea Cesalpino (Césalpin) qui, pour la première fois, propose un système de classification basé sur des caractères morphologiques (*De plantis*, 1583). On renonce, pour la première fois, à ne plus prendre en compte les propriétés

pharmacologiques, leur goût ou encore l'ordre alphabétique pour classer les plantes. Cesalpino ne se contente plus de reprendre les auteurs anciens comme Théophraste et Dioscoride, mais observe réellement les plantes et distingue par exemple les plantes sans graines et les plantes à graines. Les bases de la botanique moderne sont mises en place au cours du XVII^e siècle, le siècle des grands naturalistes voyageurs et celui de la rupture entre la Médecine et la Botanique. Des plantes du monde entier arrivent en Europe et il devient urgent de mettre un peu d'ordre dans cet inventaire général. Si au cours du XVI^e siècle le nombre de plantes dans les herbiers variait entre 500 et 1 000, au début du XVII^e siècle ce nombre s'élève désormais à plus de 6 000, comme dans les ouvrages de Jean Bauhin (1541-1613, *Historia plantarum universalis*, 1650-1651) et surtout de son frère Gaspard (1560-1624) : *Phytopyanax*, 1596; *Prodomus theatri botani*, 1620; *Pinax theatri botanici*, 1623, deuxième édition de 1671). Gaspard Bauhin est le premier auteur à réaliser une réelle synthèse de la connaissance botanique depuis l'antiquité; il propose une synonymie complète avec les anciens auteurs et une méthode cohérente pour nommer les plantes. On s'intéresse dorénavant à des plantes sans usage connu. À la charnière du XVII^e et XVIII^e siècle, période qui nous intéresse dans cet article, apparaissent les premiers ouvrages de botanique que l'on peut considérer comme appartenant à la botanique moderne. Attardons-nous seulement sur le botaniste français Joseph Pitton de Tournefort (1656-1708), dont l'ouvrage, *Institutiones rei herbariae* (1700), a très certainement permis l'établissement de cette liste de plantes rares du Mont d'Or. Originaire d'Aix-en-Provence,

Pitton de Tournefort était destiné à la prêtrise, mais rapidement sa passion pour la botanique l'orienta vers la médecine et il entre, en 1679, à la faculté de médecine de Montpellier. Grâce à de nombreux voyages en France et en Europe, il constitue un important herbier qui le fera connaître de Guy-Crescent Fagon, médecin de Louis XIV. Il est nommé sous-démonstrateur de l'intérieur des plantes où il organise, pour les médecins et les apothicaires, les visites des parterres de l'école de Botanique, au Jardin du roi. En 1694, il publie, en trois volumes, *les Eléments de botanique ou Méthode pour connoître les plantes* qu'il traduira lui-même en latin en 1700 sous le titre *Institutiones rei herbariae*. Cet ouvrage admirable le fera connaître dans toute l'Europe. Quelques extraits suffiront à montrer les avancées considérables de ce génie. D'emblée il précise clairement l'objet de la Botanique : « *La botanique ou la Science qui traite des Plantes, a deux parties qu'il faut distinguer avec soin : la connoissance des plantes, & celle de leurs vertus* » p. 1, « [...] mais la connoissance des noms des plantes doit nécessairement précéder celle de leurs vertus. » p. 3. Il précise avec une admirable clarté le concept de genre, unité synthétique : « *Pour avoir une idée claire du mot genre au sens qu'on doit le prendre dans la botanique, il faut remarquer qu'il est absolument nécessaire dans cette science de ramasser comme par bouquets les plantes qui se ressemblent, et de les séparer d'avec celles qui ne se ressemblent pas. Cette ressemblance doit être tirée uniquement de leurs rapports prochains, c'est-à-dire de la structure de quelques-unes de leurs parties : et l'on ne doit point faire attention aux rapports éloignés qui se trouvent entre certaines plantes, comme sont les rapports des vertus*

qu'elles ont, ou des lieux où elles naissent. Nous considérons les plantes, parmi lesquelles la même structure se retrouvera, comme des plantes renfermées dans le même genre : de sorte que nous appellerons un genre de plantes l'amas de toutes celles qui auront ce caractère commun qui les distingue essentiellement de toutes les autres plantes. » p. 13.

« *On en doit attacher qu'un seul nom à l'idée de chaque genre, & ce nom ne doit jamais être employé à signifier un genre différent...* » p.14.

Les plantes sont réunies en groupes hiérarchisés qui s'insèrent les uns dans les autres, à partir de caractères morphologiques, essentiellement la fleur et le fruit. Il distingue ainsi les monopétales, les poly-pétales et les apétales.

« [...] car il ne reste que celle des fleurs & des fruits; & certainement c'est la seule dont on peut faire un bon usage. Il est constant que les rapports de structure, qui se trouvent entre les fleurs, & les fruits de différentes plantes, sont beaucoup plus justes, & frappent plus vivement que ceux que l'on pourroit trouver entre les feuilles comparées avec les feuilles... » p. 27.

« *On peut donc établir pour maxime en Botanique, que la fleur & le fruit sont des parties absolument nécessaires, pour l'établissement de tous les genres dont les espèces portent des fleurs & des fruits; mais que ces parties ne suffisent pas toujours pour distinguer ces genres les uns d'avec les autres.* » p. 30.

La description de chaque espèce d'un même genre commence toujours par le même mot, celui du genre. Ainsi près de 700 noms de genre se trouvent clairement décrits. Ces noms génériques seront lar-

gement repris par Linné et ceux qu'il rejettera seront bien souvent réhabilités par la suite comme les genres *Abies*, *Malus*, *Pulsatilla*, *Polygonatum*, *Helianthemum*, conservés par Philipp Miller (1691-1771), directeur du Jardin des apothicaires de Chelsea.

Pitton de Tournefort perçoit la nécessité de proposer une description la plus courte possible pour nommer une espèce; il comprend également l'intérêt de la séparation qui doit exister entre nommer une espèce et décrire une espèce; on peut dire qu'il tutoie de très près la dénomination binomiale... et la célébrité mondiale qui va avec !

« [...] mais comme les plantes de même genre différent encore entre elles par quelque particularité, nous appellerons espèces toutes celles qui outre le caractère générique auront quelque chose de singulier que l'on en remarquera pas dans les autres plantes du même genre... » p. 13.

« [...] il faut mettre une très grande différence entre nommer les plantes & les décrire. Il semble qu'il n'y a rien de mieux pour éviter les noms composés de plusieurs mots, que de multiplier les genres autant qu'il se pourra; parce qu'alors on aura moins d'espèces à renfermer sous le même genre, & l'on exprimera leurs différences avec moins de paroles. » p. 38.

« [...] les noms des plantes doivent être les plus courts, & les plus clairs qu'il se peut; mais ils doivent renfermer dans leur brièveté ce qu'il y a de plus singulier, & de plus sensible dans chaque espèce » p. 37.

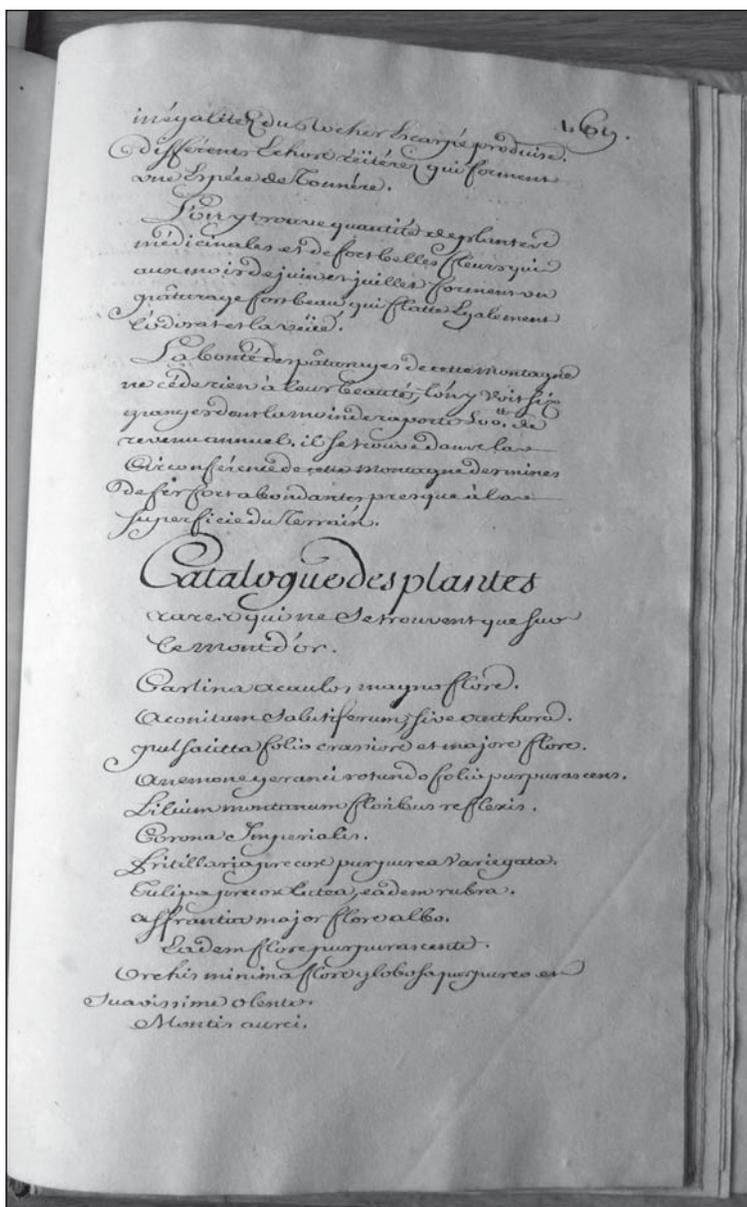
« Quelle nécessité d'appeler, par exemple, avec Morison le Houblon, *Convolvulus heteroclitus perennis floribus foliaceis, strobil instar ? Ne*

vaut-il pas mieux en faire un genre particulier, & lui laisser le nom de Lupinus vulgaris, qui est connu de tout le monde ? » p. 38.

La simplicité du système de classification proposé fait rapidement adopter l'ouvrage en France. La qualité des illustrations, réalisées par le peintre Claude Aubriet (1665 -1743) constitue également une raison de ce succès; 476 plan-

ches d'une grande qualité accompagnent le texte des *Institutiones rei herbariae* (489 planches dans la troisième édition de 1719).

Linné rendra hommage aux travaux de Pitton de Tournefort et, en généralisant les idées de Tournefort et de quelques autres botanistes, officialisera la nomenclature binomiale dans le célèbre *Species plantarum* de 1753.



Gilles et Max André

Cliché 9 : extrait du manuscrit conservé à la BMB, Ms. 937

4.5– Description du Mont d'Or et étude critique d'un catalogue de plantes rares en 1717

4.5.1– Description du Mont d'Or et catalogue de plantes rares

Le « Mémoire concernant l'histoire naturelle du Comté de Bourgogne », comporte une intéressante description du Mont d'Or, suivie du Catalogue, que nous reproduisons intégralement ci-dessous (texte de la copie de la BnF, Coll. Moreau 911; la graphie du texte est autant que possible respectée (encart ci-contre).

4.5.2– Étude critique du catalogue de plantes rares du Mont d'Or

En premier est citée la diagnose du manuscrit conservé à la BnF (Moreau 911), entre crochets la diagnose du manuscrit 937 conservé à la Bibliothèque municipale de Besançon (cliché n°9).

T. : diagnose dans *Institutiones rei herbariae* de Tournefort (1700)

- 1 *Carlina acaulos magno flore*
[*Carlina acaula magno flore*]
Carlina acaulos, magno flore albo (T. p. 500)

Carlina acaulis L.

Commentaire : la « carline acaule à grandes fleurs blanches » ne peut pas aujourd'hui être considérée comme une espèce rare sur le massif jurassien, même si la quasi totalité de ses stations historiques de la bordure jurassienne et des premiers plateaux ont disparu. Elle est encore présente sur les seconds plateaux jurassiens et la haute chaîne dans des prairies et des pelouses

fol 58^{Verso}

Mont d'or.

fol 59^{Recto}

Cette Montagne est la plus haute du Comté de Bourgogne, elle est éloignée de la Ville de Pontarlier d'environ 3 Lieues du costé d'orient, c'est un Rocher fort haut et escarpé formant un demy Cercle d'une demye lieue de Circuit, cette fache de Rocher est appellée par les Suisses Roche d'or, et par les Geographes Rocher haut, du costé du Septentrion il y a un Bois de Sapin dans le haut, et dans le bas il y a des paturages et des prés d'une assez grande etendue puisqu'ils nourrissent cinq a Six Cens vaches qui Sont toujours preservées des maladies contagieuses par la force des herbes medicinales dont elles Se nourrissent, ce paturage est meilleur que dans toutes les autres montagnes du Comté, aussy les vaches y donnent-elles un quart plus de lait qu'ailleurs, et les fromages Vachelins qui S'y font Sont d'une bonté Singulière et Se vendent plus cher que tous les autres, du haut de cette Montagne l'on decouvre le Clocher de la Ville de Dole, les Montagnes de Salins, les lacs d'yverdun et de Geneve des Charbonniere de stemarie de S^t Point et des Malpas.

fol 59^{Verso}

Lorsque l'on tire des Coups de fusil du haut de cette Montagne en bas, les inégalités du Rocher escarpé produisent differens Echos reiterés qui forment une Espèce de Tonnere
L'on y trouve quantité de Plantes medicinales et de fort belles fleurs qui au mois de Juin et de Juillet forment un paturage fort beau qui flatte egallement l'odorat et la vüe, la bonté de Ces paturages ne cede rien a leur beauté, l'on y voit Six granges dont la Moindre rapporte Cinq Cens livres de Revenus annuel, il Se trouve dans la Circonference de cette Montagne des mines de fer fort abondantes, presque a la Superficie du Terrain,

fol 60^{Recto}

Catalogue des plantes
rares qui ne se trouvent que
sur le Mont d'or

Carlina acaulos magno flore
Aconitum Salutiferum, Sivè Anthora
Pulsatilla folio crassiore et majore flore.
Anemone geranei rotundo folio purpura(nus).
Lilium montanum floribus reflexis.
Corona imperialis.
fritillaria precox purpurea variegata.
Tulipa praecox lutea eadem rubra.
Astrantia majore flore albo.
Eadem flore purpurascente.
Orchis minima flore globoso purpureo et
Suavissime olente.

fol 60^{Verso}

Montis aurei.
Cariophilata chamedrior foliosubtus
Argentens montis
Aurei
Cacalia
Saxifraga alpina Sedi foliis crenatis asperis
Poligana Montana minima mytifolia
Crysoplenium foliis amplioribus auriculatis
Allium montanum foliis narcissi majus
Alkymilla alpina quinque foliis folio
Subtus argenteo.
Asine Serpilli folio subtus argenteo.
Multicaulis et multi flora montis aurei
Osmunda foliis lunatis.

L'on ne rapporte point les plantes vulnérables
Et médicinales qui croissent sur cette Montagne
aussy bien que sur toutes les autres du
Bailliage de Pontarlier,

(*Mesobromion*, *Seslerion*) issues d'une exploitation agricole traditionnelle (pâturage extensif), mais son aire de distribution est de plus en plus fragmentée en raison d'une intensification des pratiques agricoles ou d'une extension de l'urbanisation des villes et villages (nouveaux lotissements). Sur le site du Mont d'Or, la Carlina acaule est encore bien présente, en particulier dans les pelouses maigres subalpines à Séslerie bleue

et Alchémille à folioles soudées (*Alchemillo conjunctae* – *Seslerietum caeruleae* (LUQUET & Aubert 1930) (BÉGUIN & Theurillat 1985).

Si, au début du XVII^e siècle, la Carlina acaule est une plante considérée comme rare, on peut peut-être y voir les marques d'une pression anthropique forte autour des villages des plateaux jurassiens, où une bonne partie des prairies et des pelouses actuelles étaient occu-

pées par des cultures. De plus, les milieux favorables à ce taxon faisaient certainement l'objet d'une valorisation méthodique (pâturage bovin, ovin et/ou caprin).

2 Aconitum Salutiferum, Sivè Anthora [Aconitum salutiferum, Sive anthora]
Aconitum salutiferum seu Anthora (T. p. 425) (sive = seu signifie ou)

Aconitum anthora L.

Commentaire : les anciens ont présenté la racine de la Salutifère comme l'antidote de *Ranunculus Thora* et des autres espèces d'aconit, notamment de l'*Aconitum lycoctonum*, d'où ces noms d'anthore et salutifère.

« Ceux d'alentour de Turin, comme aussi ceux qui habitent à l'entour du lac de Geneve, estiment que Dieu l'a fait naistre expres pour servir de contrepoison contre le venin de la Thora, & mandent grande quantité de ses racines à Venize » *Historia generalis plantarum* de J. Dalechamps, 1586, tome. 2, p. 600, traduction française de Jean Des Moulins, 1615.

Cette superstition est encore bien présente au moment de l'établissement de cette liste puisque dans le commentaire de la liste (A 8), légèrement plus récente, 1750, on peut lire : « *Antora Excellent contrepoison contre le napelus, la fleur d'Antora est bleüe et faite comm'un casque, mon vieillard m'a asseuré qu'il faut avoir l'antora a la main quand on tire le napelus de peur d'en estre empoisoné S'il venoit à Se rompre dans la main qui l'arrache comm'il dit qu'il est arrivé quelquefois.* »

On notera que le vieillard-herboriste qui a fournit ces informations a confondu la couleur de la fleur

des deux aconits. Il s'avère, bien sûr, que toutes ces croyances sont sans fondement et on espère que tous ces apothicaires-médecins-herboristes n'ont pas trop de victimes sur la conscience...

L'Aconit anthora (cliché n° 10 h. t.) est une espèce rare au niveau français; les stations jurassiennes, dans la continuité des stations alpines, occupent la partie septentrionale de cette aire. Pour le Jura français, la station du Mont d'Or était la station la plus septentrionale.

Cette localité est également signalée par GIROD DE CHANTRANS (1810) à Rochejean et dans tout le vallon au pied du Mont d'Or (secteur Jougne); BOURQUENEY (1841-1844), GRENIER (1843), THURMANN (1849), AUBERT (1900) et HEGI (1931) indiquent également l'espèce. Il n'est pas certain que ce dernier auteur ait réellement observé la plante sur le site. Elle n'est plus citée ensuite. La disparition de la plante reste une énigme, car des milieux favorables semblent persister, notamment dans les escarpements et éboulis calcaires du cirque.

- 3 Pulsatilla folio crassiore et majore flore [pulsatilla folio crassiore et majore flore]
Pulsatilla folio crassiore & majore flore (T. p. 284)

Pulsatilla alpina (L.)

Delarbre

Commentaire : ce nom polynomial correspond à *Pulsatilla vulgaris* Miller, mais nous pensons qu'il faut plutôt y voir *Pulsatilla alpina* (L.) Delarbre. Lorsque l'on étudie les espèces de Pulsatille décrites par Tournefort, la Pulsatille des Alpes est relativement bien décrite pour la sous-espèce jaune (subsp. *apiifolia*), mais très sommairement

pour la sous-espèce blanche (subsp. *alpina*), en citant Gaspard Bauhin : *Pulsatilla flore albo* (Pinax). Notons également que la classification de Haller, en 1742, n'est pas non plus d'une grande clarté.

Sachant que la Pulsatille vulgaire n'est pas présente sur le site, le doute n'est guère possible. La Pulsatille des Alpes est une plante protégée excessivement rare en Franche-Comté, puisque trois localités sont actuellement connues : celle du Mont d'Or et celle du Larmont près de Pontarlier (très petite station indiquée oralement par Alain Taurines et retrouvée en 2006) pour le département du Doubs et, pour le département du Jura, une station dans la forêt du Massacre.

Cette plante est donc un des plus beaux bijoux de ce sommet (cliché n° 11 h. t.) et caractérise au mieux ces maigres pelouses subalpines à Sesslerie bleue accrochées au bord du vide (*Alchemillo-Seslerietum*). Le piétinement lié à la surfréquentation touristique de certains endroits représente la plus forte menace pour ce taxon. Malgré son statut de plante protégée, il n'est pas rare de voir également des promeneurs avec un petit bouquet de pulsatilles. La population est estimée entre 100 et 200 pieds (FERNEZ & GUINCHARD 2007). Elle est devenue rare dans les groupements du *Mesobromion*, ce qui n'était pas le cas il y a seulement 80 ans : Samuel AUBERT (1937) indique une densité de 1 à 2 pieds au m² dans les prairies de fauche du Mont d'Or. À l'époque (1930-1935), les zones réservées à la production herbagère représentent plusieurs centaines d'hectares, contre seulement approximativement 40 hectares pour les secteurs pacagés.

Un petit calcul très approximatif, nous en convenons, permet d'estimer la population de Pulsatille des Alpes à plusieurs dizaines de milliers de pieds !

La transformation progressive puis totale des prairies en pâtures, à partir de 1933, est la cause principale de cette raréfaction; Samuel Aubert avait d'ailleurs annoncé cette évolution : « [...] il est possible de constater l'action on peut dire inhibitrice du parcours du bétail sur ces espèces [Renonculacées] qui ne supportent décidément pas, non pas l'abrutissement – car ailleurs, là où elles se mêlent à la flore du pâturage très peu fréquenté, le bétail ne les touchent pas – mais le piétinement continu et l'engrais. » On ne peut que constater l'exactitude des prévisions funestes de Samuel Aubert.

Comme pour beaucoup des plantes rares du Mont d'Or, les populations actuelles de Pulsatille des Alpes ne sont plus qu'une pâle image de la richesse passée.

- 4 Anemone geranei rotundo folio purpura(nus) [Anemone geranei rotundo folio purpurascens
Anemone Geranei rotundo folio, purpurascens] (T. p. 276)

Anemone narcissifolia L.

Commentaire : les grandes fleurs violacées en-dessous et les feuilles basales palmatiséquées rappelant celles de certaines espèces de Géranium caractérisent plutôt bien cette espèce.

Quel spectacle du temps des observations méticuleuses de Samuel Aubert : entre 9 et 15 pieds au m² pour cette magnifique espèce, et cela sur plusieurs centaines d'hectares ! « [...] à cette saison (seconde quinzaine de juin), les anémones

*fleuries font de la prairie fauchée un tapis blanc tant elles sont nombreuses... ». Aujourd'hui, on est bien loin de cet enchantement. L'espèce est seulement bien représentée dans les milieux de bordure de corniche qui ont échappé au piétinement du bétail et aux engrais et dans quelques lambeaux de pelouses fraîches. On peut certainement avoir une bonne représentation de la richesse passée de ces prairies en allant admirer les dernières (!) belles et riches prairies (*Anemone-Brometum*) situées entre Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Les causes de la raréfaction de ce taxon, protégé régionalement, sont identiques à celles concernant la Pulsatille des Alpes.*

Les sites du Mont d'Or et de Chapelle-des-Bois représentent les seules stations du département du Doubs.

5 *Lilium montanum floribus reflexis* [*Lilium montanum floribus reflexis*]

Lilium floribus reflexis, montanum (T. p. 370)

***Lilium martagon* L.**

Commentaire : ce lis à fleurs réfléchies et à pétales roulés en-dessus est toujours une des plantes qui fait l'admiration des promeneurs du site. Elle est disséminée dans de nombreux milieux aussi bien ouverts que sous le couvert des bosquets de hêtres ou d'épicéas.

On ne peut pas considérer qu'il s'agit d'une espèce rare pour la Franche-Comté, mais elle caractérise bien la montagne jurassienne et on comprend aisément qu'elle ait pu impressionner le visiteur.

6 *Corona imperialis* [*Corona Imperialis*]
Corona Imperialis (T. p. 372)

***Fritillaria imperialis* L.**

Commentaire : la couronne impériale fait partie avec la Tulipe des deux seules espèces non autochtones de cette liste de plantes rares du Mont d'Or. Leur présence a longtemps constitué pour nous une énigme. Cette plante du Levant, décrite pour la première fois dans *The Herball* (1597), par John Gerard (1545-1607), a été introduite en Europe vers 1575-1576 par Charles de l'Ecluse, médecin de Maximilien II. Elle aura beaucoup de succès dans l'aristocratie au XVII^e siècle, avant de passer au second plan.

Nous n'avons pas trouvé de propriétés médicinales particulières pouvant expliquer sa présence dans cette liste. Nous avons pu lire que cette plante a toujours été appréciée, essentiellement pour sa beauté, à la campagne, et qu'elle est présente aujourd'hui encore dans des jardins dits « de curé » sur le secteur.

Quant à l'imaginer autour des chalets d'alpage ? Une indication récente nous incite à penser que la Couronne impériale pouvait y être déjà présente, plantée dans les potagers jouxtant les chalets : en effet, au milieu du XX^e elle est encore signalée (*Bulletin annuel du Musée d'ethnographie de la ville de Genève*, 1980-1981, p. 80) dans les jardins potagers des fermes des pays de Gex, l'odeur très désagréable de son bulbe ayant la vertu d'éloigner les taupes, mulots et souris. Aucun des botanistes, voyageurs, ayant visité par la suite ce site n'évoque la présence de la Couronne impériale.

7 *Fritillaria praecox purpurea variegata* [*Fritillaria praecox purpurea variegata*]

Fritillaria praecox, purpurea, variegata (T. p. 377)

***Fritillaria meleagris* L.**

Commentaire : cette belle liliacée, protégée régionalement, est toujours présente dans la haute vallée du Doubs, mais apparemment plus dans le secteur du Mont d'Or. Dans la base TAXA SBFC/CBNFC, la plus proche commune abritant encore la Fritillaire pintade est Chaux-Neuve. Des prospections seraient nécessaires pour vérifier l'absence de la plante en aval de cette commune et dans le secteur de Jougne.

8 *Tulipa praecox lutea eadem rubra* [*Tulipa praecox lutea, eadem rubra*]

Tulipa praecox, lutea - Tulipa praecox, rubra (T. p. 373) (2 espèces ; eadem = la même)

***Tulipa* sp.**

Commentaire : nous ne pouvons que renvoyer à nos remarques sous *Corona imperialis*. Nous avons pensé un moment que ce nom polynomial pouvait concerner *Tulipa sylvestris* subsp. *australis* (Link) Pampan mais aussi bien dans *Institutiones rei herbariae* de Tournefort que dans le *Pinax* de Gaspard Bauhin, la description de ce taxon est assez précise et ne nous semble pas prêter à confusion : *Tulipa minor, luteo Gallica*. Il reste donc à imaginer que ces tulipes étaient cultivées dans les jardins autour des chalets d'alpage ou bien, comme dans les Alpes, leur présence était liée aux cultures qui existaient sur le Mont d'Or (céréales, chanvre...) : « *Partout où ces belles fleurs infestent les cultures, on voyait, il y a quelques années, au printemps, des tas d'oignons arrachés pourrir au bord des champs, sans que l'on songeât même à les préparer pour la nourriture du bétail.*

L'exploitation inconsidérée qui en a été faite pour les envoyer à un horticulteur bien connu, les a rendues rares, et il est à craindre qu'elles ne finissent par disparaître. » (CHABERT, 1897). Quant on sait aujourd'hui avec quel soin méticuleux on suit les dernières stations alpines, on ne peut que constater que les temps changent...

- 9 *Astrantia major* flore albo, Eadem flore purpurascens [Astrantia major flore albo Eadem flore purpurascens]
Astrantia major, corona floris purpurascens (candida) (T. p. 314)

***Astrantia major* L.**

Commentaire : l'auteur de cette liste avait bien remarqué les variations de coloration de la collerette de bractées : tantôt le blanc domine, tantôt le pourpre.

La Grande astrance n'est pas une plante rare au-dessus de 700-800 mètres dans les départements du Doubs et du Jura. Elle se raréfie progressivement à mesure que l'altitude baisse.

Sur le Mont d'Or, la plante fréquente les milieux plutôt ouverts pas ou peu pâturés. Comme l'a bien montré Samuel Aubert, la densité d'*Astrantia major* pouvait atteindre 12 pieds au m² dans la partie fauchée, tandis que, dans la partie pâturée, la plante n'est pas notée.

Aujourd'hui, on la rencontre essentiellement sur les vires herbeuses de la crête sommitale, dans les prés-bois hygrophiles, où la strate arborée est relativement clairsemée, et dans diverses mégaphorbiaies.

- 10 *Orchis minima* flore globoso purpureo et Suavissime olente

Montis aurei [*Orchis minima* flore globoso purpureo et suavissime olente *Montis aurei*]

Orchis palmata, *angustifolia*, *Alpina*, nigro flore (T. p. 436)

Gymnadenia rbellicani
(Teppner & Klein)

Teppner & Klein

***G. austriaca* (Teppner & Klein) P. Delforge**

Commentaire : la dénomination polynomiale de l'espèce évoque bien cette petite orchidée : fleur globuleuse pourpre à brun noirâtre et au « doux parfum » (odeur suave de vanille ou de chocolat). Nous n'avons pas réellement trouvé une correspondance satisfaisante dans Tournefort ; l'*Orchis* vanille semble être désigné dans cet ouvrage par *Orchis palmata*, *angustifolia*, *Alpina*, nigro flore.

Notons que le nom polynomial se termine par *Montis aurei*, le Mont d'Or. Ce type d'ajout n'est pas rare à l'époque et nous l'avons également rencontré par exemple dans le *Catalogue des plantes du jardin du Roy* (JONCQUET, 1656) du milieu du XVII^e siècle mais cette fois, le *Montis aurei* désignait le Mont-Dore en Auvergne ! Est-ce que notre botaniste, n'ayant pu identifier cette orchidée avec l'ouvrage de Tournefort, a construit sa propre dénomination et a souhaité ajouter la localité ? En tout cas, il n'y a aucun doute sur l'identification.

Ces deux espèces protégées sous le nom *Nigritella nigra* (L.) Reichenb. Fil. sont aujourd'hui placées dans le genre *Gymnadenia*. Les deux taxons fréquentent essentiellement les pelouses appartenant au *Seslerion* ou au *Mesobromion* de la partie sommitale du Mont d'Or et Morond. En dehors de la haute chaîne jurassienne, les nigri-

telles sont devenues rares en-dessous de 1 000 mètres d'altitude. L'intensification des pratiques agricoles et le passage au casse-caillou des communaux auront raison, dans un proche avenir, de ce petit joyau, « main du diable, main de Dieu, goutte de sang »...

- 11 *Cariophilata chamedrior* folio subtus Argentes montis Aurei [*Caryophilata chamedrios* folio Subtus argenteo montis aurei]
Caryophyllata Alpina, *Chamaedryos* folio (T. p. 295)

***Dryas octopetala* L.**

Commentaire : la Dryade à huit pétales n'est présente que dans le site du Mont d'Or-Morond en Franche-Comté. Les populations sont estimées entre 300-500 exemplaires (FERNEZ & GUINCHARD, 2007). Ce petit arbrisseau fréquente les pelouses rases et certains escarpements rocheux de la corniche (*Alchemillo-Seslerietum*), ainsi que des stations abyssales dans les pessières naines au pied des éboulis du cirque (*Huperzio-Pinetum*). Ces ultimes stations ne semblent pas menacées aujourd'hui, mais quelques éléments historiques vont nous montrer que le mal a été fait !

Comme nous l'avons vu dans la partie introductive, le Mont d'Or a attiré depuis plusieurs siècles les apothicaires ou autres herboristes du Comté de Bourgogne, de Suisse et d'ailleurs.

Dans la haute vallée du Doubs et dans le secteur de Jougne, la dryade à huit pétales est connue des habitants sous l'appellation « thé du Mont d'Or » (BABEY, 1845). Depuis quelle époque ce breuvage est-il à l'honneur ? Par sa composition, il est très voisin du thé suisse, récolté

notamment sur le Chasseron voisin, et on peut penser que la coutume de ramasser les simples entrant dans la composition de ce breuvage date de la même époque.

Dès 1766, « *On trouve chez Le sieur Sornet (Botaniste et Maître apothicaire de la Cité impériale de Besançon, rue Saint-Paul), six sortes de thé qui sont composées de l'élite de nos plantes de montagnes, & du célèbre mont d'or, analysées et combinées relativement aux maladies dans lesquelles il les emploie avec succès...* » (COLL., 1766).

Le grand botaniste suisse, Albrecht von Haller (1708-1777) semble s'être intéressé à la mise au point de diverses variétés de thé vulnéraire, comme en atteste la vente à Dijon (1770) et à Paris (1781) d'un thé vulnéraire du docteur Haller, mais rien ne dit qu'il contenait de la dryade² !

Pour le Mont d'Or, en 1790, Madame de Gauthier dans son *Voyage d'une française en Suisse et en Franche-Comté depuis la Révolution* évoque ce breuvage : « *Cette ville (Pontarlier) est le chef-lieu d'un bailliage peu considérable à la vérité, mais intéressant par les différens objets qu'il renferme; les habitans du Mont-d'Or en font partie. Ce mont est célèbre par la bonté de ses paturages, ses fromages en boîtes, & la vertu de simples qu'il produit, & dont on compose cet assemblage de fleurs choisies, auxquelles on donne le nom de vulnéraires ou thé suisse.* »

Les plantes qui entrent dans la composition de cette infusion font l'objet d'un commerce vers la capitale comme l'indique MENTEL (1804) : « *C'est au Mont-d'Or, mon-*

tagne près de Pontarlier, qu'on trouve des plantes aromatiques qu'on emploie à Paris sous le nom de thé suisse : ce même Mont-d'Or nous fournit d'excellens (sic) fromages. »

Les habitants gardaient jalousement la recette : « *VULNERAIRES suisses. C'est une collection de différentes herbes qu'on récolte le plus souvent sur les montagnes, et que les habitans d'Helvétie sur-tout sont en possession de préparer et de vendre à presque tous les droguistes de l'Europe, sous le nom de falltranck³... On présente aux acheteurs ces petits paquets d'herbes soigneusement cachetés et enveloppés de certificats qui attestent que les plantes dont ils sont composés ont été récoltées avec soin et à l'époque de leur floraison. Lorsqu'elles ont l'odeur, la couleur et la saveur requises, on présume favorablement de leur efficacité et alors on se borne à une moindre dose pour l'usage auquel on se propose de les appliquer. Quoique les premiers vendeurs aient le plus grand soin, dès qu'elles sont sèches de les diviser en très-petits morceaux pour les mieux déguiser, on sait que les paquets doivent être composés ou des feuilles ou des fleurs...* » (ROZIER, 1796).

Cette correspondance dans le *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*, séance du 4 janvier 1855, témoigne peut-être de cette volonté de connaître le secret de ce breuvage : « *M. Parguez dépose, de la part de M. Mercier, médecin à la Planée, près Pontarlier (Doubs), une boîte à plusieurs compartiments, et qui renferme les plantes desséchées composant le thé du Mont-d'Or. Renvoi à la commission de rédaction.* »

3. Il existe de nombreuses variétés de ce breuvage qui ne contiennent pas toutes de la Dryade; voir par exemple les explications de Jean-Benjamin-Daniel d'Apples (1683-1757), médecin, paru dans *Les nouvelles de la république des lettres* en 1709.

Charles Beauquier propose, dans la célèbre *Faune et flore populaires de Franche-Comté* de 1910, un début de composition : « *On appelle thé, dans le langage populaire, les plantes dont les feuilles servent à faire des infusions plus ou moins aromatiques : ainsi l'aspérule odorante ou thé du Noirmont (Mouthe); la dryade à huit pétales ou thé du Mont-d'Or (Rochejean); l'alchémille argentine ou thé du Rizou (Mouthe)...* »

Mais on peut penser que c'est E-G. Camus qui, dans le *bulletin de la Société Botanique de France*, en 1898, révèle, en France, le « secret » de cette composition :

« *Note sur le Thé du Chasseron.* - Grenier, dans sa *Flore de la chaîne jurassique*, dit à propos de la distribution du *Dryas octopetala* : « R. Pâturages des sommités; la Dôle, le Reculet, le Creux-du-Van, Chasseral (voy. Godet, loc. cit.), le Mont-d'Or et le Suchet, où il devient très rare à cause de la récolte que l'on en fait pour le substituer au THÉ DE CHINE. » Il y a eu confusion de la part de cet éminent floriste. Dans le Val de Travers, on donne au mot *thé* un sens bien plus étendu qu'en France; comme en Allemagne, en Russie et dans les pays du nord de l'Europe, thé est synonyme d'infusion théiforme. Bien qu'il n'ait pas été indiqué par Grenier, le sommet du Chasseron est l'endroit où le *D. octopetala* croît en plus d'abondance. Pendant les mois de juin et de juillet, on en fait la récolte. Nous avons vu à l'œuvre des hommes avec de grands sacs de toile; des femmes, plus nombreuses, avec des paniers. Le dimanche, les amateurs sont en plus grand nombre. Peu de familles se privent du plaisir d'avoir chez elles du Thé du Chasseron. Dans quelques années la présence de la jolie Rosacée deviendra difficile à constater, si l'on ne

2. Réf. : « *Médecine et santé dans le pays de Vaud au XVIII^e siècle, 1675-1798*, OLIVIER E., 1939, Bibliothèque historique vaudoise XXXII, 1 349 p. »

prend des mesures pour en empêcher la destruction. Presque tous les récolteurs à qui j'ai demandé dans quel but ils recueillaient leur plante m'ont fait la même réponse et, ainsi que Grenier, j'étais persuadé qu'elle servait à la préparation d'un Thé succédané de celui de Chine. Deux fois cependant les réponses ont été moins précises. Un collecteur à grand sac m'a dit alors confidentiellement que ce Thé du Chasseron ne remplaçait pas du tout celui de Chine. C'est un Thé stimulant, employé surtout pendant la saison rigoureuse, lorsque la température descend au-dessous de -20°, ce qui n'est pas rare dans la contrée. Le *Dryas octopetala* entre pour une partie dans sa composition. J'ai pu, chez plusieurs habitants de Fleurier, voir du Thé du Chasseron; c'est une variante du *Thé suisse* si connu comme remède populaire.

Voici la liste des plantes qui rentrent dans sa composition : *Dryas octopetala*, *Asperula odorata*, *Spiraea Aruncus*, *Origanum Majorana*, *Thymus Serpyllum*, *Anthyllis Vulneraria*, *Artemisia Absinthium*, *A. pontica*, jeunes pousses d'*Abies pectinata*. Enfin quelques personnes ajoutent de la petite Sauge et du Thym, mais c'est une modification de formule peu suivie. Le *Dryas* et l'*Anthyllis* entrent pour un tiers dans la quantité totale. »

Loye en 1835 évoque déjà la raréfaction de la dryade sur la corniche du Mont d'Or : « Cette plante rare, dont on pouvait jadis faire une ample récolte au sommet du Mont-d'Or, fait partie du mélange de simples, appelé vulgairement thé suisse, sans doute parce qu'on a trouvé à ces plantes, prises collectivement, des propriétés du thé de Chine. Mais le défaut de précaution apporté par les personnes imprévoyantes qui, en cueillant

la dryade, arrachent les racines, fait qu'aujourd'hui elle est très-rare, et que si, à l'avenir, on n'est pas plus prudent, elle disparaîtra bientôt tout-à-fait de la crête du Mont d'Or, seul endroit du territoire de l'ancienne seigneurie où elle existe. »

On peut penser que cette pratique n'a réellement cessé que par épuisement de la ressource...

12 *Cacalia* [*Cacalia*]
Cacalia (avec un déterminatif)
 (T. p. 451-452)

Adenostyles alliariae
 (Gouan) A. Kern.
 ou *A. alpina* (L.) Bluff & Fingerh.

Commentaire : l'absence de déterminatif ne permet pas de trancher entre les deux espèces d'Adénostyle présentes sur le site. A l'époque, les déterminatifs utilisés pour distinguer les différentes espèces peuvent prêter à confusion. Ainsi, il semble bien que *A. alpina* était ainsi défini par Tournefort : *Cacalia Pyrenaica*, *Alliariae folio*. D'ailleurs, Linné regroupera les différentes espèces des anciens auteurs sous l'appellation *Cacalia Alpina*.

L'adénostyle à feuilles d'alliaire caractérise bien ces jolies mégaphorbiaies subalpines que l'on rencontre plutôt dans des stations froides en ubac (Piquemiette, Troupezy). Elles se mélangent assez souvent à divers groupements forestiers dont des érablaies à Orme des montagnes ou encore à Alisier blanc.

L'adénostyle des Alpes, lié aux éboulis, est moins fréquent; on le rencontre en particulier dans les forêts de pente, aux arbres très clairsemés (*Rhamnus alpina*, *Sorbus aria*), en pied de falaise.

Les milieux qui abritent ces deux espèces ne sont pas menacés sur le site.

13 *Saxifraga alpina* Sedi foliis crenatis asperis [*Saxifraga alpina* Sedi foliis crenatis asperis]
Saxifraga Alpina, Sedi foliis crenatis, asperis (T. p. 252)

Saxifraga paniculata
 Miller ?

Commentaire : ce nom polynomial est synonymisé avec *Saxifraga aspera* L. par Lamarck, Linné, Allioni, ce qui ne peut convenir à notre taxon du Mont d'Or; la description « feuilles coriaces à bords dentelés » semble bien correspondre à notre *Saxifraga paniculata* Miller. L'imprécision tient peut-être au fait que la Saxifrage aïzoon a longtemps été considérée comme une variété de la Saxifrage cotylédon.

Il semble que *S. paniculata* était décrit ainsi par Tournefort : « *Saxifraga sedi folio angustiore serrato* ou *Saxifraga foliis subrotundis serratis* ».

La Saxifrage paniculée est toujours bien présente sur le massif du Mont d'Or; elle fait partie des plantes caractérisant les pelouses rases écorchées des gradins de la corniche, accompagnée par divers chaméphytes ligneux (*Globularia cordifolia*, *Helianthemum* sp., *Dryas octopetala*) et des graminées (*Sesleria caerulea*, *Carex sempervirens*, *Festuca laevigata*...).

Les surfaces occupées aujourd'hui par ce groupement sont très faibles; on peut penser qu'elles étaient nettement plus importantes autrefois.

14 *Poligala Montana minima myrtifolia* [*Poligala montana minima mirtifolia*]
Polygala montana, minima, Myrtifolia (T. p. 175)

Polygala sp.

Commentaire : il paraît difficile d'identifier avec précision le taxon observé par notre botaniste; plusieurs espèces sont présentes sur le site : *Polygala vulgaris* subsp. *vulgaris*, *Polygala alpestris* et *Polygala amarella*; historiquement sont également citées et peut-être encore présentes, *P. vulgaris* subsp. *oxypetala* et *Polygala serpyllifolia* (PAILLOT, 1869).

Polygala vulgaris est une espèce acidophile (fonds de dépression) qui fréquente les pelouses rases où dominant *Nardus stricta*, *Festuca nigrescens*, *Anthoxanthum odoratum* et *Agrostis capillaris*. Ce type de groupement s'est fortement raréfié du fait de l'eutrophisation des milieux. Cette même espèce se rencontre également, en bordure de corniche dans des groupements à *Hypericum maculatum* et *Festuca nigrescens*.

Le polygala amer (*P. amarella*) est une espèce du *Gentiano-Brometum* dans sa variante acidiphile.

Polygala alpestris n'est que rarement cité sur le site (2 observations dans TAXA SBFC/CBNFC, Prost, 1981 et André, 2005); elle est présente dans les pelouses relativement sèches à Séslière bleue.

Les polygales portaient autrefois le nom vulgaire de « laitier, herbe à lait », car comme le signale Albrecht von Haller, « [...] propre à leur faire venir le lait ». C'est donc une des plantes qui faisaient la réputation des pâturages du Mont d'Or.

15 *Crysosplenium foliis amplioribus auriculatis* [*Crysosplenium foliis amplioribus auriculatis*]
Chrysosplenium foliis amplioribus, auriculatis (T. p. 146)

Chrysosplenium oppositifolia L.
 ou *Chrysosplenium alternifolium* L.

Commentaire : cette dénomination correspond à *Chrysosplenium oppositifolia*, mais, comme ce taxon n'a jamais été observé sur le site, on peut penser également à *Chrysosplenium alternifolium*, qui est connu encore aujourd'hui sur le site, dans des groupements à hautes herbes où dominant *Adenostyles alliariae*, *Petasites albus* et *Chaerophyllum hirsutum*.

Il n'est pas impossible que de petits suintements ombragés sur des niveaux marneux abritent également la Dorine à feuilles opposées.

A l'époque, les dorines étaient considérées comme des plantes vulnérables et apéritives.

16 *Allium montanum foliis narcissi majus* [*Allium montanum foliis narcissi majus*]
Allium montanum, foliis Narcissi, majus (T. p. 384)

Allium lusitanicum Lam.

Trois espèces d'*Allium* peuvent se rencontrer aujourd'hui au Mont d'Or : deux taxons aux feuilles larges, *Allium ursinum* et *Allium victoria-lis*, et une espèce aux feuilles nettement plus fines fréquentant les pelouses rases du bord de la corniche, *Allium lusitanicum* (= *A. montanum* F.W. Schmidt).

Cet ail à feuilles de narcisse correspond à cette dernière espèce.

La civette du Portugal ou, ce qui convient mieux pour le Jura, l'ail des montagnes est une espèce assez commune dans les pelouses écorchées de la haute chaîne jurassienne, mais on le rencontre également sur les plateaux jurassiens (Champagnole, Moirans) et il descend même jusqu'à 350 mètres d'altitude à Menouille, dans la vallée de l'Ain (PROST, 2000).

17 *Alkymilla alpina quinque foliis folio Subtus argenteo* [*Alkimilla alpina quinque foliis folio Subtus argenteo*]

Alchimilla Alpina, Quinquefolii folio subtus argenteo (T. p. 508)

Alchemilla section
Alpinae Buser

Commentaire : en raison de la complexité du genre *Alchemilla*, il n'est pas possible de déterminer avec précision cette alchémille à feuilles divisées en cinq et argentées en dessous. Elle appartient manifestement à la section *Alpinae*, série *Hoppeanae*⁴ Buser. Une contribution récente (FERREZ & TISON, 2009) montre la richesse du massif du Mont d'Or : pas moins de quatre taxons de cette série sont connus aujourd'hui : *A. amphisericea* Buser (déjà récolté en 1901 par Buser), taxon qui se cantonne dans les parties les plus arides de la pelouse sommitale, *Alchemilla hoppeana* (Rchb.) Dalla Torre, espèce rupicole, *Alchemilla pallens* Buser, espèce la plus fréquente dans les pelouses sommitales et *Alchemilla petiolulans* Buser (= *A. nitida* auct.)⁵. Tous ces taxons présentent un intérêt patrimonial élevé et le caractère relictuel de ce massif semble

4. La série *Saxatiles* Buser n'est pas représentée dans le Jura (FERREZ & TISON, 2009).

5. Voir également, dans ce numéro, l'article des mêmes auteurs qui apportent des informations inédites sur la présence de nombreuses autres espèces d'Alchémille sur le Mont d'Or.

bien attesté par la présence de ces espèces. Ces éléments, associés à d'autres, confortent l'idée de la présence d'une pelouse sommitale permanente, en bordure de corniche, depuis des temps immémoriaux.

Le surpâturage et le piétinement des touristes dans la partie sommitale constituent une menace très sérieuse pour la pérennité des stations. Par le passé, ces espèces d'alchémilles ont fait certainement l'objet de cueillettes très importantes du fait de leurs nombreuses propriétés médicinales, reconnues encore aujourd'hui; d'ailleurs Beauquier, en 1910, évoque le « thé du Rizou », connu des habitants de Mouthe, comme étant une boisson élaborée à partir de l'alchémille argentine (*A.* section *Alpinae*). Plus anciennement encore, le nom même de la plante évoque l'intérêt des alchimistes pour les gouttelettes d'eau exsudées par les feuilles dans leur quête de la pierre philosophale.

18 *Asine Serpilli folio subtus argenteo Multicaulis et multi flora montis aurei* [Asin serpilli folio subtus argenteo multicaulis et multiflora montis aurei]
Alsine Alpina, *Serpilli folio*, *multicaulis & multiflora* (T. p. 243)

***Arenaria grandiflora* L.**
ou ***Arenaria gothica* Fr. subsp. moehringioides (J.Murray)**
P. S. Wyse Jacks. & Parn.
= *Arenaria ciliata* L. subsp. *multicaulis* Arcang.

Commentaire : la dénomination utilisée pour décrire cette plante est originale par l'ajout du déterminatif « *subtus argenteo* » et par celui de « *montis aurei* » déjà évoqué pour d'autres plantes. Dans les ouvrages prélinnéens de cette époque, nous n'avons pas réellement trouvé de

correspondance avec notre taxon. Tournefort parle d'une « *Alsine Alpina, Serpilli folio, multicaulis & multiflora* » synonymisée aujourd'hui avec *Arenaria gothica* Fr. subsp. *moehringioides* (J. Murray) P.S. Wyse Jacks. & Parn. = *Arenaria ciliata* L. subsp. *multicaulis* Arcang. Le rapprochement est tentant sachant que ce taxon est présent sur les sommités jurassiennes au Chasseral et dans les pelouses de la partie sud de la haute chaîne : Grand Morond, Colomby de Gex, Reculet, (PROST, 2000). Il n'a jamais été indiqué sur le massif du Mont d'Or.

Sur les sommets voisins (Chasseron, Suchet), on rencontre encore aujourd'hui une autre Sabline, *Arenaria grandiflora* L. Cette identification est également vraisemblable en raison de la faible distance séparant ces sommités jurassiennes.

Au bord du lac de Joux voisin, on rencontre également le très rare *Arenaria gothica* Fries (= *A. ciliata* subsp. *gothica*); nous ne pensons pas qu'il faille y voir notre plante du Mont d'Or.

Quant au banal *Arenaria serpyllifolia* L., présent sur le site, nous ne le retenons pas du fait que notre taxon fait partie d'une liste de plantes rares du Mont d'Or et par l'ajout du déterminatif « *montis aurei* » qui exclut une plante très commune.

En l'absence de l'ajout « *subtus argenteo* » nous n'aurions pas vraiment d'hésitation pour identifier notre taxon comme étant la Sabline à plusieurs tiges ou la Sabline à grandes fleurs.

Si on retient cette détermination, l'observation est très intéressante; elle illustre la répartition très par-

ticulière de certaines plantes sur les plus hauts sommets jurassiens.

Il serait certainement intéressant de prospecter minutieusement, avec une longue vue, le cirque du Mont d'Or pour retrouver éventuellement notre taxon.

19 *Osmunda foliis lunatis* [*Osmunda foliis Lunatis* D]
Osmunda foliis lunatis (T. p. 547)

***Botrychium lunaria* L.**

Aucune hésitation pour voir dans cette plante le Botryche lunaire des pelouses maigres subalpines à Sesslerie bleue et Alchémille à folioles soudées (*Alchemillo conjunctae - Seslerietum caeruleae* (LUQUET & AUBERT, 1930; BEGUIN & THEURILLAT, 1985).

Cette jolie petite fougère est actuellement fortement menacée de disparition suite aux modifications des pratiques agricoles dans les alpages.

Conclusion

Cette liste de plantes rares, datant du début du XVIII^e siècle, témoigne manifestement d'une bonne connaissance des botanistes de l'époque des plantes présentant un caractère montagnard et de certaines spécificités botaniques du massif du Mont d'Or. Elle n'est pas exhaustive, le Mont d'Or abritant bien d'autres richesses floristiques. Au cours de nos recherches, nous avons découvert de nombreuses autres listes de plantes du Mont d'Or, dont certaines présentent un haut intérêt patrimonial. Malheureusement, elles témoignent d'une lente mais irrémédiable érosion de la diversité végétale de ce magnifique sommet : retrouvons-nous

un jour les *Arnica montana*, *Viola calcarata*, *Diphysastrum alpinum*, *Pseudorchis albida*, *Sedum atratum*, *Meum athamanticum*, *Hieracium lanatum*, *Hieracium aurantiacum*, *Pyrola minor*... ?

Il est certain qu'il devient urgent de donner à ce site historique exceptionnel, un statut en accord avec cette richesse.

Bibliographie

- ABRY C., BESSAT H. & CARPITELLI E., 1998. *Les racines de l'alpe, Gens de l'Alpe*. N°1, Grenoble, p. 6-11.
- AUBERT S., 1900. La flore de la vallée de Joux, étude monographique. *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, XXXVI, **138** : 327-741.
- AUBERT S., 1937. La végétation des prairies du Mont d'Or. *Bulletin des naturalistes et archéologues de l'Ain*, **51** : 79-96.
- BABEY C.-M.-P., 1845. *Flore jurassienne*. Paris, 4 vol., xlv-456, 523, 500, 532 p.
- BAILLY R., 1998. *Un passé oublié, essai sur la sidérurgie dans le triangle d'or*. Besançon, 176 p.
- BEAUQUIER C., 1910. *Faune et flore populaires de Franche-Comté*, Tome 2. Flore, Paris, 409 p.
- BEGUIN C., 1967. *Contribution à l'étude phytosociologique et écologique du Haut-Jura*. Thèse, Faculté des Sciences, Université de Neuchâtel, 190 p.
- BENOIT D.-P., 1890-1892. *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*. Montreuil-sur-Mer, 2 tomes, vii + 672-1009 p.
- BERTRAND E., 1754. *Essai sur les usages des montagnes avec une lettre sur le Nil*. Zurich, xvi-412 p.
- BESSAT H. & GERMI C., 1993. *Lieux en mémoire de l'alpe, Toponymie des alpages en Savoie et vallée d'Aoste*. Grenoble, 230 p.
- BESSON A., 1996. *Mon pays comtois*. Paris, xvi-450 p.
- BOICHARD J., 1986. *Le Jura, de la montagne à l'homme*. Lausanne, Toulouse, 432 p.
- BOSSARD M. & CHAVAN J.-P., 1990. *Nos lieux-dits, Toponymie romande*. Lausanne, 324 p.
- BOURGEOIS H., 2011. *Site internet* : www.bourgeois-châtelblanc.fr.
- BOURQUENEY C., 1841-1844. In André G. et M., 2009. Florule descriptive et critique du Mont Croz. *Nouvelles Archives de la flore jurassienne*, **7** : 17-40.
- CAMPY M., 1983. Franche-Comté. *Gallia préhistoire*, **26 (3)** : 419-439.
- CAMUS E. G., 1898. Contribution à l'étude de la flore jurassique. *Bulletin de la Société botanique de France*, **45 (1)** : 447-465.
- CHABERT A., 1897. De l'emploi populaire des plantes sauvages en Savoie de Savoie. *Bull. de la Société d'Histoire Naturelle de la Savoie*, reprint *Plantes médicinales et plantes comestibles de Savoie*, 1986, Curandera, 152 p.
- CHESSEX P., 1951. *Étude toponymique de la commune de Vallorbe*. Vallorbe, 95 p.
- COLL., 1766. *Le commissionnaire, affiches et annonces de la Franche-Comté*. Du mercredi 12 mars 1766, N° IX, Besançon, p. 33.
- COLL., 1855. *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture*. Tome 1^{er}, Paris, 560 p.
- COLL., 1868. *Mémoires lus à la Sorbonne en 1867*. Archéologie, Paris, 330 p.
- COLL., 1965-1967. *Société des professeurs d'Histoire et de Géographie Régionale de Besançon*. Textes et documents sur l'histoire de la Franche-Comté, 5 fascicules, 175, 136, 117, 192, 225 p.
- COLL., 1980-1981. *Bulletin annuel du Musée d'ethnographie de la ville de Genève*. Genève, p. 80.
- CONTEJEAN CH., 1892. Revue de la flore de Montbéliard. *Mémoires de la société d'émulation de Montbéliard* : 47-284.
- D'APPLES J.-B., 1709. Mémoires sur le Faltranck. *Les nouvelles de la république des lettres*, juillet 1709 : 17-25.
- DAVEAU S., 1959. *Les régions frontalières de la montagne jurassienne*. Trévoux, 571 p.
- DE GAUTHIER Madame, 1790. *Voyage d'une française en Suisse et en Franche-Comté depuis la Révolution*. Tome II, Londres, 420 p.
- DE GENSANNE M., 1763. Sur l'exploitation des mines d'Alsace et Comté de Bourgogne. *Mémoires de mathématique et de physique présentés à l'Académie Royale des Sciences*, Tome IV, Paris : 141-181.
- DE GINGINS F. , 1851. *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*. Lausanne, p. 394.
- DEMEULEUNAERE-DOUYÈRE C. & STURDY D. J., 2008. *L'enquête du régent 1716-1718*. Turnhout, 1018 p.
- DERRIDER A. & BOISNARD P., 2005. Dom Vincent Duchesne, inventeur et architecte (1661-1724). *Salsa, Suppl. n° 60* : 5-29.
- DE TOURNEFORT J.-P., 1700. *Institutiones rei herbariae*. Paris, 3 volumes.
- DICIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, 1694. Paris, Tome 1 , p. 84.
- DROZ F. E. N., 1760. *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Pontarlier*. Besançon, 338 p.
- DUNOD DE CHARNAGE F. I., 1737. *Histoire du second royaume de Bourgogne du Comté de Bourgogne*, Tome 2. Dijon, 656 p.
- FAVARGER CL., ROBERT P.-A., 1966. *Flore et végétation des Alpes, tome 2*. Delachaux et Niestlé, 301p. Dernière édition, 1995, 239 p.
- FERNEZ T. , GUINCHARD P. & GUINCHARD M., 2007. *Typologie et cartographie des habitats du site Natura 2000 « Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol » et test cartographique*. CBFC / DIREN de Franche-Comté, Conseil général du Doubs, Union Européenne, 271 p. + annexes.
- FERREZ Y. & J.-M. TISON, 2009. Contribution à la connaissance des *Alchemilla* du massif jurassien. Première partie *Alchemilla* section

- Alpinae* Buser. *Les Nouvelles Archives de la Flore jurassienne*, **9** : 43-56.
- GAUCHAT L., JEANJAQUET J., TAPPOLET E. & MURET E., 1924-1933. *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Neuchâtel, Paris, Tome 1, p. 311.
- GAUTHIER E., 2004. *Forêts et Agriculteurs du Jura, Les quatre derniers millénaires*. Besançon, 197 p.
- GIROD E., 1862. *Itinéraire descriptif du chemin de fer franco-suisse de Neuchâtel à Pontarlier*. v-223 p.
- GIROD DE CHANTRANS J., 1810. *Essai sur la géographie physique, le climat et l'histoire naturelle du département du Doubs*, 2 tomes. Paris, xxvi-303, 432 p.
- GRENIER CH., 1843. *Catalogue des plantes phanérogames du Doubs*. Besançon, 72 p.
- GUEX J., 1976. *La montagne et ses noms*. Martigny (2^e éd.), 253 p.
- GUILLAUME J.-B., 1758. *Histoire de la ville de Salins*. Besançon, iv-11-iv-232-103-92 p.
- HEGI G., 1931. *Illustrierte flora von Mittel-Europa, Volume 7*. Munich, 561 p.
- HUBLER L., 1984. *La population de Vallorbe du XVI^e au début du XIX^e siècle*. Lausanne, 527 p.
- HUGGER P., 1975. *Le jura vaudois, La vie à l'alpage*. Lausanne, 251 p.
- JANTET E., 1900. *Histoire de Jougne*. Pontarlier, 413 p.
- JONCQUET, GAVOIS, FAGON, 1656. *Hortus regius, pars prior (Catalogue des plantes du Jardin du Roy)*. Paris, 60 p.
- LASSUS F., TAVERDET G., 1995. *Noms de lieux de Franche-Comté*. Besançon, 232 p.
- LEBEAU R., 1948. Les alpages du Jura français. *Revue de géographie*, Lyon : 185-204.
- LOCATELLI R., 1967. La région de Pontarlier au XII^e siècle. *Mémoires de la société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*. Dijon : 1-87.
- LOCATELLI R., 1999. *L'abbaye de Mont-Sainte-Marie et le haut-Doubs forestier, 800 ans d'histoire*. Labergement-Sainte-Marie, 210 p.
- LOYE C.P.A., 1835. *Souvenirs historiques suivis d'annales sur le village et la seigneurie de Rochejean, ancien bourg-à-château, au pied du Mont-d'Or (Doubs)*. Pontarlier, vi + 289 p.
- LUQUET A., AUBERT S., 1930. Études phytogéographiques sur la chaîne jurassienne. Recherches sur les associations végétales du Mont-Tendre. *Revue de Géographie alpine*, **18** (3) : 491-536.
- MAGNIN A., 1923. La botanique à Besançon de 1691 à 1920. *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle du Doubs*, Besançon, **33** : 32-107.
- MENTEL E., 1804. *Le cours complet de cosmographie, de géographie, de chronologie, et d'histoire ancienne et moderne*, Vol. 4. Paris, 590 p.
- MICHALET E., 1864. *Histoire naturelle du Jura et des départements voisins, Tome II, Botanique*. Paris, Lons-le-Saulnier et Besançon [revue et achevée par M. Grenier], 400 p.
- MOOR, M. 1950. Das Waldkleid des Jura, 128. *Neujahrsblatt der Ges. zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen*, Basel : 1-55.
- OLIVIER E., 1939. *Médecine et santé dans le pays de Vaud au XVIII^e siècle, 1675-1798*. Lausanne, xx-1 349 p.
- OLIVIER B., MALFROY M. & GUIRAUD J., 1988. *Histoire de Jougne*. Besançon, 126 p.
- PAILLOT J., 1869. Rapport sur l'herborisation faite le 15 juillet au Mont d'Or sous la direction de M. Grenier. *Société botanique de France*, **16**, (Session extraordinaire de Pontarlier en juillet 1869), p. LXXXV-XCII.
- PELET P.-L., 1973-1983. *Fer, charbon, acier dans le pays de Vaud*, 3 volumes. Lausanne, 272+354+491 p.
- PIGUET A., 1946. *Le territoire et la commune du Lieu jusqu'en 1536*. Le Sentier, 165 p.
- PROST J.-F., 2000. *Catalogue des plantes vasculaires de la chaîne jurassienne*. Société Linnéenne de Lyon, 428 p.
- QUERRET J., 1748. *État par ordre alphabétique des villes, bourgs et villages du Comté de Bourgogne*. Dressé au sujet de la nouvelle carte. Paris, 143 p.
- ROLAND F., 1912-1923. Études sur la cartographie ancienne de la Franche-Comté. *Société d'émulation du Doubs*, **1912** : 187-299; **1913** : 375-429; **1919-1920** : 273-372; **1922** : 111-156; **1923** : 133-194.
- ROZIER F. ET AL., 1796. *Cours complet d'agriculture, théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire*, Vol. 10. Paris, 499 p.
- SCHNEGG A., 1948. *Les entreprises du Duc de Bourgogne contre les Suisses*. Bâle, viii+213 p.
- SINNER J.-R. DE, 1781. *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale, tome 1*. xxx-344 p.
- SUCHET J.-M., 1880. *Dictionnaire topographique*. ADD, Ms. 202¹⁻⁴.
- THURMANN J., 1849. *Essai de phytostatique appliquée à la chaîne du Jura et aux contrées voisines*. Berne, 2 vol., 444 p. + 373 p.
- VERNUS M., 1988. *Le comté, une saveur venue des siècles*. Lyon, 302 p.
- ZANOTTO A., 1983. *Valsavarenche*. Aoste, xiv + 391 p.

Annexes A (documents d'archives, extraits)

A 1– (ADD, Rochejean EAC 2605 DD 4). Procès de décembre 1492.

Les habitants, invoquant leurs franchises de 1313, prétendent « avoir la pleine puissance de faire prels (= prés) par accrues (= accroissements, défrichements) et terres sur seigneurie dudit Rochejean, même ment en un bois vulgairement dit la haute joux », ces places essartées se transmettant ensuite de génération en génération comme les autres héritages, sans aucune charge. Sur ces « accrues », on fauchait et faisait des foins qu'on ramassait et ramenait dans les maisons. Il est précisé que les habitants et leurs prédé-

cesseurs jouissaient de ces accrues depuis « septante ans et plus, voir par tel si longtemps qu'il n'étoit mémoire du commencement » (soit au moins depuis 1422). Les habitants affirmèrent « faire des accrues de terres seulement pour aplanir et décombrer leur pâturage, afin de mieux faire pâturer leurs bêtes dans ces hautes joux et qu'ils étaient accoutumés de le faire en commun ».

A 2– (LOYE, 1835) et (ADD, Rochejean EAC 2605 DD 4). Acte de mai 1545.

« Tout tenementier de granges au Noirmont pourra y faire conduire et pâturer son bétail sur ses propres héritages, jusqu'à la fête de sainte Magdeleine (22 juillet), et depuis cette fête, sur les prés du Noirmont et tous autres lieux, après les premiers fruits levés; mais toujours à charge de payer au berger du village la garde du bétail qu'il aurait tenu aux granges. Il ne pourra ramener sur les communaux les bêtes qu'il avait menées à la grange, à moins que ce soit par nécessité de les conduire abreuver aux fontaines, ou qu'il ne veuille les remettre au troupeau commun ».

A 3– (ADD, 7E 2798); acte non daté mais attribuable aux années 1533-1535.

Transcription résumée en français moderne.

« À l'intérieur de la seigneurie de Jougne est assise une haute montagne et forêt vulgairement nommée le Noirmont peuplée de plusieurs espèces de bois, sapins, épicéas, hêtres et autres, longue, large et spacieuse; elle commence depuis la montagne de **Roche dhault** située dans cette seigneurie de Jougne et s'étend jusqu'à la terre et seigneurie de Châtelblanc [...] Selon les limites décrites, le Noirmont était

ainsi, depuis des temps très anciens, en nature de bois et forêt, comme il l'est encore présentement pour sa plus grande partie. »

A 4– (ADD, 2B 494).

Le 1er août 1560, à Jougne, Jean Colard, docteur en droit, conseiller du roi [...] réunit environ 30 personnes et habitants de la seigneurie de Jougne.

« Nous nous sommes transportés en l'hault d'une montagne, appelée Roche dhault, distant dudit Joygne d'environ une lieue, pour, depuis celle-ci, reconnaître ce que les jours passés avions fait, visitant les limites d'entre ladite seigneurie de Jougne d'une part et celle de Bellaigue et Valorbe, pays et seigneurie de Vaulx en Savoie d'autre part [...] pour reconnaître la Roche Rousse qui est pendante vers les ferrières dudit Jougne, depuis ledit lieu de Rochedault, nous fumes transportés en haut de ladite Roche Rousse [...] la dite seigneurie de Rochejean s'étend jusqu'en haut de ladite Roche Rousse du côté de vent et que les joux et bois tant fues (= épicéas), faulz (= hêtres) et sapins en deçà de ladite roche du côté de saunoise et vent étaient du district et territoire dudit Rochejean, allant jusqu'à une autre Roche dite la dent chieux chevaulx (= la Dent de Vaulion), assise contre la seigneurie dudit Valorbe du côté de vent, lesquels témoins dudit Rochejean pour le mieux voir le tour nous ont mené et conduit par ladite montagne en descendant celle-ci du côté du soleil couchant plus d'un quart ou demi lieue par dedans des bois, desquels avons vu une grande quantité coupés et chaplés (=abattus), pour faire du charbon, et en telle quantité et en tel nombre de pieds d'arbres que l'on ne saurait bonnement estimer les bois abattus par les forgerons et

habitants dudit Valorbe [...] sommes allés jusqu'à 4 petites granges appartenant à certains des témoins ci après nommés, lesquelles les officiers dudit Valorbe veulent tirer à eux et pour cela avaient fait cité audit Valorbe ces grangers pour reconnaître que lesdites granges étaient situées sur eux [...] mais (ces granges) étaient bien assises en deçà de la Roche Rousse du côté de Rochejean... »

Le 2 août 1560, à Rochejean, audition des témoins [...] dit que « depuis environ 7 ou 8 ans ils se mirent à abattre des bois sur lesdites places pour faire du charbon pour les fourneaux et forges de Valorbe [...] assez près desdites granges.»

Le 3 août 1560 « [...] a toujours oui dire de toute sa souvenance, que ces deux Roches (Roche Rousse et dent chez chevaux) en tirant en droit fil de l'une à l'autre faisaient limitation et séparaient les seigneuries de Rochejean et de Valorbe [...] et il y a quatorze ans, plusieurs habitants dudit Valorbe, avaient pris le bétail de lui déposant qu'il avait en une sienne grange assise en la haulte joux dépendant dudit Rochejean, en un lieu dit ou cernois, lequel bétail pasturait en deçà les granges de l'eschelle assises en la même joux un peu en deçà la dent chez chevaux [...] il y a 8 ans en une place dite sur l'eschelle qu'est en une montagne grande et spacieuse laquelle s'appelle le noirmont, dépendant d'une montagne dite Roche dhault [...] les habitants dudit Rochejean ont toujours coupé des bois en cette montagne voire jusque tout en haut de ladite Roche Rousse et y ont fait fourneaux de charbon lesquels ils ont vendu [...] tant aux forgerons et amodiateurs des forges de Jougne et Rochejean qu'à ceux des forges dudit Valorbe... »

A 5– (ADD, 2B 504).

Henry Camus, docteur es droit, conseiller du Roi et son procureur général en ses pays et parlement de bourgogne eut l'ordre d'informer le parlement des lieux et places où les sujets et officiers des seigneurs de Berne en leur seigneurie de Vallorbe et Romainmôtier avaient, en la présente année 1584, fait et commis en ce pays divers excès et outrages sur les sujets de sa majesté. Le 24 novembre 1584, il se rend au lieu de Jougne, pour recueillir le témoignage des sujets des seigneuries de Jougne et Rochejean, qui avaient subi des enlèvements, prise de bestiaux, gagements faits sur eux, par les bernois.

Vincent de la Ferrière possédait des terres labourables et environ 4 journaux avaient été ensemencés cette année en orge et avoine; leur récolte avait été emmenée par les bernois. « *Depuis cet emplacement, nous sommes ensuite retournés à Jougne, par un chemin situé entre la rivière de la Jougnonne du côté du bas et la montaigne appelée Roche hault, rière ce pays (= en Bourgogne) du côté du haul, montaigne qui est entièrement en ce pays et qui rejoint roche rousse* ». Les bernois auraient cette année voulu contraindre Philippe et Jacques Poix de la Ferrière à reconnaître comme de leur seigneurie, leurs granges qu'ils ont, depuis 4 à 5 ans, bâties sur un de leurs prés situé dans la seigneurie de Jougne, au sordet, en-dessous de la roche rousse et au-dessus du russel rouge. Les Poix possèdent ce pré depuis plusieurs années, voire depuis plus de cent ans, sans que ceux de Vallorbe l'aient jamais contesté avant cette présente année, au cours de laquelle ils se sont avancés y faire des excès « [...] disent que les habitants et sujets de la seigneurie de Jougne ont toujours

conduit paître et pâturer leurs bestiaux jusque dans les endroits examinés [...] sans difficulté, et au vu et su de ceux de Vallorbe [...] parce que chacun s'est contenu à l'intérieur de ses limites et si d'aventure ils sont passés d'un côté ou de l'autre, cela s'est fait en bon voisinage et parce que en certains endroits ils allaient l'un chez l'autre, même aux endroits des granges desdits Philippe et Jacques Poix, situées au sordet... » Les de la Ferrière commerçaient souvent à Vallorbe et on arrêta parfois leurs marchandises... Interrogés, Jacques et Philippe Poix, disent que leurs granges sont bâties sur une pièce de pré « *dite au sordet, d'environ 6 à 7 soitures et davantage pour raison de leur accroissance [...] ladite pièce de pré touche, du côté de vent roche rousse et prallyo, du côté de bise les héritages de la Ferrière, du côté du soleil couchant Roche dhault, et du côté du soleil levant les prés de la frasse avec des broussailles entre les deux [...] ils ont toujours tenu et possédé lesdits prés et fonds qui dépend de leur meix provenant de Pierre de Jougne en vertu d'acensement par lui fait à leurs prédécesseurs au dit lieu de Jougne en l'an 1461.* »

Messire Pierre Vermot châtelain de la seigneurie de Rochejean, âgé d'environ 53 ans, Pierre Vermot (sic), âgé d'environ 48 ans [...] Jean Frère le viel, âgé d'environ 54 ans [...] tous de Rochejean [...] déposent (le 26 novembre 1584) [...] « que les villages de la seigneurie de Rochejean sont assis au pied du Noirmont que d'aucuns appellent es Joux, et d'autres mont Jura, qui sont des montagnes contigües et se joignant et touchant l'une à l'autre, certaines de même hauteur, d'autres plus basses, avec diversité de noms et de nominations, qui, au droit de la dite seigneurie de Rochejean, jusqu'à l'autre vallée et extrémité du côté es pays de Vaulx,

font plus de 6 lieues de longueur [...] Suivant ces limites entre les 2 pays, ils ont toujours fait pâturer leurs bestiaux, prendre et couper du bois audit Noirmont du côté de Rochejean depuis ladite Roche et montagne de la dent chez chevaux et pierre felix, selon que ladite place s'étend et comporte, depuis ladite roche rousse du côté de soleil levant jusqu'aux bois et communaux de Mouthe du côté de soleil couchant [...] y ont fait divers essarts suivant le droit et faculté [...] ils ont pour leur commodité et celle de leur bétail de faire et dresser diverses granges et maisons qui se trouvent en nombre de plus de cent cinquante car comme ils ont beaucoup de bestiaux [...] et que au bas dudit noirmont ils n'ont pas grande place pour pasturer, ils sont contraints de faire paître leurs bestiaux audit noirmont en temps d'esté comme depuis le mois de may jusqu'à la saison des neiges et ont eu pour habitude pour chacun d'eux d'avoir audit lieu une grange et d'y faire décombrer et des essarts, sur certains desquels ils cultivent et sèment des orges et avesnes et lesdites granges sont distantes l'une de l'autre d'autant que ledit noirmont de Rochejean n'a que 3 lieues de largeur de bise à vent depuis ledit Rochejean jusqu'aux dites roches et montagne de la dent chez chevaux et pierre felix, et 3 lieues de longueur depuis ladite roche rousse jusqu'à Mouthe [...] certaines granges ont 50 et 60 ans, d'autres 30 et 20 ans, et les dernières 10 ans selon les moyens et pouvoirs de ceux à qui elles appartiennent. »

A 6– (ADD, 2B 498).

« *Besogné dressé par monsieur le Conseillier de Bersaillin l'an 1626 (le 17 août), au sujet des difficultés pour la délimitation entre le Comté de Bourgogne et le pays de Vaux [...] lesdits habitants de Jougne jouissent*

de la moitié de laditte montaigne (roche rousse) jusques au sommet et replain (= replat) d'icelle, à proportion de l'espace qu'est jusques au dernier bief dict et appellé le bief rouge et qu'un particulier dudit Jougne a une maison fruitière au sommet de laditte montaigne rousse de laquelle il est propriétaire sans qu'il luy soit donné aucun destourbes (= empêchement) par lesdits de Berne [...] il sera facile à recognoistre que lesdits seigneurs de berne occupent grandement sur les limites et la souveraineté de ce pays et territoire dudit Jougne [...] depuis 7 ou 8 ans les bernois gagent les habitants de Jougne qui ont des héritages entre ces 2 biefs, par contre les habitants de Jougne jouissent encore aujourd'hui sans aucun empêchement du dessus de la montagne de roche rousse jusques à la largeur du dernier bief rouge qui sort de laditte montagne; ayant appris lesdits déposants de leurs anciens que du passés onc (= depuis) environ trente ou quarante ans les limites de ce pays s'étendaient beaucoup plus avant au dedans du pays de Vaud qu'elles ne font présentement pour avoir esté usurpées par les bernois [...] depuis 6 ou 7 ans les bernois occupent parfois l'espace et le territoire qu'est entre ledit bief rouge et cette fontaine sortant et prenant leurs sources dans cette roche rousse que sont héritages de notable valeur [...] Des le lendemain, 26^{ème} dudit mois et an, nous avons ordonné aux susdits déposant de nous conduire sur les places mentionnées en laditte déposition, ce qu'ils ont à l'instant fait, où nous estant transportés en présence du dit procureur fiscal nous avons premièrement recogneu laditte roche rousse et au bas dicelle dez la sommité du mont dor quelques héritages [...] nous ont dict estre ceux dont jouysent encor présentement quelques particuliers du village de ferrière, comme aussi nous avons recogneu plusieurs pieds

d'arbres de sapin du repand de laditte montagne du costel de Jougne qu'il nous ont dict appartenir à un particulier lequel en jouyssoit encor présentement sans aulcune difficulté et au sommet de laditte montagne nous avons remarqué une grange qu'appartient audit Jean de Velle demeurant à Vevet... »

A 7– (ADD, 2B 493).

« Le lendemain 23^{ème} (août 1631) [...] nous estans tous assemblés au dessus d'une montagne que lon appelle communément le mont du hault ou le mont d'or, qui est a costé du lieu de Jougne en devers vent, prez d'une croix y estant, lesdits ambassadeurs de Berne ont dict que ladite montagne s'appelloit la roche rousse et que dez la descente de la montagne de tacquerez, traversant la Jougnonna il failloit remonter audit endroit, et de la tirer rièrre la grange charbonnay, Ce que ceulx de Bourgougne nont voulu accorder, southenant au contraire que dez le bief rouge il failloit tirer a la Jougnonna et suivre le long dicelle jusques a ung aultre ruisseaul qui descent de la roche rousse par une fente qui est du coste de midy et monter par ledit ruisseaul jusques au sommet de la face de ladite roche rousse qui est du coste de midy, disans ladite roche rousse estre entierement différente du mont du hault ou mont dor au devant duquel elle est tournée contre soleil levant regardant devers valorbe, au contraire le mont du hault est tirant de vent a bize regardant devers vent les lieux de sur leschele, Abbaye de Mont S^e Marie et Rochejean qui sont tous du Comté de bourgougne et acest effect ont montré lesdits endrois quil ont dict faire séparation de la roche rousse et du mont du hault adioustans quil ny avoit que la face de ladite roche rousse qui fut de la souveraineté de

Berne à prendre dez ledit second ruisseaul montant sur la sommité de ladite face qui regarde soleil levant, et pend redescendant devers midy au long des pastures et communaux dudit village de leschele... »

(13 septembre 1633): « [...] nous monterions sur le hault de Roche rousse et Rochedault [...] nous sommes montés sur ladite roche (rousse), et, passant près les grangeages de ceulx de la famille des poix de la ferrière, avons fait veoir par titres que nous pourtions, que le creux et les prels sordet qui sont tout au joignant et au bas d'une grande roche pendante en praecipice et regardant devers soleil couchant, appartiennent de toute ancienneté à ceulx de ladite famille, qui les ont acquis dun de la famille de Jougne, dez lan 1470 [...] en tous lesquels titres lesdites places de Creux et prel Sordet sont démontrées territoire de la ferrière et seigneurie de Jougne, et confinées par la Roche rousse devers vent comme jurant, dou nous avons inféré qu'il ne failloit pas aller chercher ladite Roche rousse plus loing de mille pas et sur le milieu de Rochedault, comme avoient voulu faire lesdits députés de Berne et enclore dans leurs limites tous lesdits prels et creux sordet et partie des maisons, habitages et pastures dedits Poix, Aims (= mais) que ladite Roche rousse estoit celle qui confinoit lesdits héritages devers soleil levant et finissoit à l'endroit ou la Rochedault qui pend devers bize se vat joindre à icelle et faire ensemble comme un angle droit, ce que nous avons encor justifié par production de plusieurs titres d'acquisition des pièces qui sont à présend de Rochedault, enfin après plusieurs araisonnements de part et daultre, sommes demeurés d'accord que Au lieu où le bief rouge, qui sort de la fente des roches assizes sous Rochedault, se vat rendre dans la rivière de la Jougnena, sera posée une borne de costé de Bourgougne et [...] suyvant toujours ledit ruisseaul jus-

ques au hault de la fente ou sera posée une troisième borne à l'extrémité du prel et sommité des bois ou brussailles qui pendent sur la plaine voisine du costé dorient, et dez là, suyvant toujours la mesme areste, montant de bize à vent, entre l'extrémité dudit prel et areste du bord jusques à l'endroit où commence la possession du Sr de Ville, lequel endroit sera marqué en luy des arbres ou buisson voisin, et dez là, montant de levant à couchant à travers du bois jusques à la sommité de ladite Roche rousse autrement appelée le Touppet, suyvant la sommité deladite Roche rousse de levant à couchant jusques à un endroit où elle vient faire un angle avec la Rochedault en un lieu où a esté croisé un rocher pour marqué où la borne debvra estre posée, au près laquelle prendra son aspect contremont [...] Le mardy vingtseptieme estans au pied de la montagne de Roche rousse autrement appelée par ceux de Valorbe le touppet qui est comme le front ou la teste de Rochedault qui regarde, prend eau devers Valorbe du costé de vent et du Village des Escheles, nous avons montré une borne plantée près d'un chemin, que nous avons soustenu avoir esté mise pour séparer les usages du sieur vermot de Rochejean, à cause de sa fructière qui est sur la Rochedault, et les haritages du sieur de Horne à cause de celle quil at sur le touppet lieu dict en pralioz [...] jusques à la grange des piquet de la ferière scituée au pied de la Rochedaut... »

(1^{er} septembre 1648) : « [...] Et dez là montant de levant à couchant à travers du boys jusques à la sommité de ladite Roche rousse autrement appelée le touppet et suyvant la sommité de ladite Roche de levant à couchant jusques à un endroit où elle fait un angle avec la roche dor en un lieu où est faite une croix dans la roche estant comme une muraille regardant contre le praecipice... »

A 8– (BnF, Coll. Moreau 910).

Ce document inédit, découvert à la BnF, non daté, mais attribuable aux années 1750 environ, contient, comme celui de 1717, une description du Mont d'Or et une liste de plantes (cf. encarts pages suivantes). Il est cependant moins intéressant au niveau botanique, contenant essentiellement une liste de simples, dictée par un vieil herboriste qui en faisait commerce.

A 9- COLL., 1965-1967.

Société des professeurs d'Histoire et de Géographie Régionale de Besançon, Textes et documents sur l'histoire de la Franche-Comté, 5 fascicules, 175, 136, 117, 192, 225 p., Fascicule 3, p. 108

« COURS BOTANIQUE

Le sieur Sornet, Botaniste, maître Apothicaire de la Cité royale de Besançon, rue S. Paul, annonce qu'il commencera un cours de plantes le 10 juin prochain de la présente année 1767, dans le grand jardin botanique de la nature, qui renferme les bois, les champs, les prés, les marais, les montagnes, etc. ledit cours s'étendra à deux lieues dans la circonférence autour de Besançon, trois fois chaque semaine, jusqu'à la fin du mois d'Août; il prend 12liv. par personne, et 24 liv. pour ceux qui voudront étendre led. cours au mont d'or, à la Dole, et autres célèbres montagnes du Jura; il démontrera toutes les organes des plantes, et particulièrement la fructification. Les personnes qui voudront s'instruire dans cette science, et qui ne voudront pas se donner la peine d'aller herboriser, trouveront chez led. sieur Sornet des herbiers faits, où les plantes fleuries seront séchées, collées, étiquetées, leurs vertus, et les lieux où elles croissent écrits. Les herbiers contenans cent plantes, coutent

25 l. à raison de 5s. par plante; ceux de mille, 250 livres.

Les personnes qui en souhaiteront, sont invitées de les commander de la quantité de plantes qu'ils les voudront; elles paieront la moitié du prix d'avance, et le restant en recevant led. herbier; il faut les commander avant la S. Jean prochaine [...]

M. Sornet invite chaque ville de la Province à lui confier deux ou trois élèves pour son cours de botanique, c'est un moyen à procurer de grands secours aux Habitans de la campagne ainsi qu'à leurs bestiaux. »

A 10- TROUX A., 1926. L'École centrale du Doubs à Besançon (an IV-an XI), Besançon, p. 150.

« Je n'ai considéré que mon zèle pour la prompte organisation de ce jardin (botanique de Besançon) qui doit faire l'ornement de cette école. Mes sueurs, pour aller chercher presque tous les jours, des nouvelles espèces de plantes sur les montagnes les plus escarpées. Mes fatigues pour surveiller les ouvriers et travailler corporellement avec eux, pour activer l'ouvrage. Les sacrifices pécuniaires que j'ai fait pour aller herboriser sur le Mont d'Or et y aller chercher des graines, sont un sur garant que je n'avais d'autre (but) que le bien public et les progrès d'un établissement naissant. »

Celui qui parle ainsi est Jean-Antoine de Glo de Besses, dit Chonel, (1751-1825), ardéchois, nommé professeur d'histoire naturelle à l'école centrale du Doubs de 1796 à 1803; une flore du Département du Doubs, qu'il avait préparée, d'après le riche herbier de plantes franc-comtoises réuni par Girod-Chantrans, n'a jamais été publiée.

« Outre "la botanique sédentaire", enseignée au "jardin des plantes",

fol 63^{Verso}

Le Mont d'or

fol 64^{Recto}

Ce n'est pas l'or que produit cette montagne qui luy donne ce beau et riche nom, du moins je n'ay pas Sceû qu'on y en ait jamais tiré, Si ce nom n'est pas arbitraire comme quantité d'autres il peut luy avoir été donné a cause de la grande quantité de Simples qu'on y va ceüillir de toute part, et dont plusieurs ne sont pas moins Estimés que l'or.

Cette montagne Borne la franche Comté du costé de la Suisse, Elle est très Elevée et Surpasse de beaucoup toutes celles qui Sont aux Environs, elle ressemble beaucoup à la moitié d'un pain qu'on aurait coupé en deux étant absolument Escarpée du haut en Bas et dans presque toute longueur du costé de la Suisse, et ayant Sa rondeur et Sa pente du costé de cette province, à laquelle elle semble presenter toutes Ses admirables productions.

Les curieux qui n'y sont pas attirés par la rareté des simples y vont souvent pour voire le coucher et le lever du soleil presque joints ensemble aux grands jours d'esté et admirer la grande Etendue du paÿs qu'on découvre depuis le Sommet de cette montagne tant du costé de la Suisse que du costé de la Bourgogne, lorcequ'on est assés heureux pour S'y trouver dans un temps Serain ce qui arrive assés rarement aux voyageurs qui Sont quelquefois contraints d'attendre 3 ou 4. iours pour en avoir un de Beau, ou de revenir Sans avoir satisfait leur Curiosité, voicy les noms des plantes que l'on trouve le plus communément sur cette montagne comme un vieillard qui en fait commerce depuis longtemps me les a donné, au moins de celles dont il a put Se Souvenir, m'asséurant qu'il y en avait encor plusieurs autres qui ne luy revenoient pas en mémoire dans le temps qu'il me parloit. ie les met avec les qualités et propriétés qu'il leurs attribuoit en m'en donnant le détail.

fol 64^{Verso}

Ad(ice) Bonne contre les charmes, Son suc au mois de juillet a la force de résister au feu, une feuille de papier qui en Seroit trempée ne bruleroit pas, Son odeur est très agreable.

Agrimoine.

Archimira minor ou tourmantille blanche,

Achimilla ou pied de lyon,

Anemones de plusieurs sortes.

Angelica bonne contre toute sorte de poison

Antora Excellent contrepoison contre le napelus, la fleur d'Antora est bleüe et faite comm'un casque, mon vieillard m'a assureé qu'il faut avoir l'antora a la main quand on tire le napelus de peur d'en estre empoisoné S'il venoit á Se rompre dans la main qui l'arrache comm'il dit qu'il est

	<p>arrivé quelquefois. Basilique, ^{ma}1 espèce de Rhubarbe Brionne, ^{ma} ou la Sarasine bonne pour adoucir les nerfs. Bistorte bonne contre la dissenterie Bugle, ou consolida petra. Camoepitis ulmaria. Camoepitis. Capillus veneris Cariofilata consolida ma. Crucia ma. fleur très amere comme la colloquinte. Crucia. m Ermaria ou reyne des prés. Filÿgloria Filipendula. Filius ante patrem. Germandrie ou Carmandrie hepaticque. herbana très belle fleur qui fleurit en juillet. hépatiques de deux sortes a grandes feüilles comme la Rhubarbe. Imperatrices. Jousbarbe ma. Jousbarbe minor Langue de Bœuf ou lunaria minor. Limone ou pirola dont on fait une espece de limonade faute de citron. Meon Sur montanus. Napelus poison dangereux. la racine de cette plante est faite comm'une patte de crapeaux, et Sa fleur ressemble à une tête de mort, elle est d'une couleur pale et mourante ; l'antora est le contrepoison de cette plante v. antora. les animaux ne S'en approchent que de 15 à 16. pas. Nombril de venus. pieds de Lyon ou achimilla pillosella major. pirola ou limone. pulmonaria. Rapontique ma. espece de Rhubarbe reyne des prés ou Ermaria. Sarasine ou grande Brione bonne pour adoucir les nerfs. il y en a quelque fois qui pésent 32 ^{livres} et qui portent des raisins, et Se nomme volubilis Scabieuse.</p>
fol 65 ^{Recto}	<p>Sigillum Salomonis autrement Genouillot. Sigillum mari(a)e bon à manger en confitures très amer. Tourmentille blanche ou achimira minor. umbilicus veneris de 3 Sortes.</p>
fol 65 ^{Verso}	

1. «ma» est certainement l'abréviation de major, grand, grande

veronique major.
 veronique minor.
 virga aurea.
 volubilis v. Sarasine.

il y a une remarque à faire qui est assés curieuse et reconnüe de tous ceux qui ont été lá, quand on est arrivé au Sommet de cette montagne sur le bord de la roche Escarpée qui regarde la Suisse, on prend un chapeau que le plus fort de la compagnie jette le plus loin qu'il luy est possible comme pour le jetter au Bas de la montagne, il le pousse 5 ou 6 toises au delá du bord de la roche, mais le vent qu'il y fait en tout temps le repousse toujours Sur la montagne, et celuy a qui appartient le chapeau en est quitte pour la peur qu'il a eü de le perdre.

Debesses professait des leçons de botanique rurale, à l'aide d'herborisations faites à la campagne, quand le temps le permettait, une à deux fois par décade; les excursionnistes recueillaient le plus possible de plantes, puis la récolte terminée, le professeur s'asseyait au milieu d'eux et les aidait à déterminer et à classer chacune de leurs trouvailles [...] au début de l'an VII, il (le jardin botanique) en comptait plus de 1000 (plantes)... »

Annexes AC cartes (et plans)

- AC 1- Carte environ 1545, (HUBLER, 1984); p. 16.
 AC 2- Carte de 1577 (ADD, 2B 499).
 AC 3- Carte de 1584 (ADD, 2 B 495).
 AC 4- Carte et plans non datés (ADD, E 608²), mais ~ 1584: les noms de propriétaires de granges qui y sont indiqués correspondent très précisément à la description de novembre 1584, 2B 504).
 AC 5- Carte de Jean Vernier de 1624, voir (ROLAND, 1912) et BnF:gallica.bnf.fr/

- ark:/12148/btv1b77105136.
 r=franche+comte.langFR).
 AC 6- Carte de 1634 (ADD, 2B 511). La disposition relative par rapport à la falaise des toponymes voisins roche d'aut et roche rousse y semble inversée.
 AC 7- Carte de Richard Colin de 1659, (BnF:gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7710511c. r=carte+Colin.langFR).
 AC 8- Carte anonyme de Vallorbe de 1707 (HUBLER,1984); p.36-37.
 AC 9- Plan de J-O. Vallotton de 1708 (HUBLER, 1984); p. 16.
 AC 10- Carte de Nicolas de Fer, de 1708, (BnF: gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b7710510z. r=franche+comte.langFR).
 AC 11- Plan du domaine de la Vermode en 1741 (ADD, Archives Hospitalières de Pontarlier, plan B 49).
 AC 12- Plan du pré de la Fougère en 1784 (ADD, Archives Hospitalières de Pontarlier, plan B 55).
 AC 13- Plan de la seigneurie de Rochejean en 1767 (ADD, 4E 962).

Sources manuscrites consultées (voir le texte pour les côtes particulières)

Bibliothèque nationale de France (BnF) :

- Coll. Moreau, 910 et 911.

Archives Départementales du Doubs (ADD) :

- 2 B 493 à 2 B 520 (Délimitation avec le canton de Berne).
- 64 H 226, 227, 285-301 (Abbaye du Mont Sainte-Marie).
- Archives communales de Rochejean.
- Archives communales des Longevilles-Mont-d'Or.
- Archives Hospitalières de Pontarlier.

Bibliothèque Municipale de Besançon (BMB) :

- Fonds général, Ms. 936 et Ms. 937.

Archives municipales de Pontarlier (AM Pontarlier)

- BB. 6 et DD. 2.

